

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 635****14 août 2001****SOMMAIRE**

(La) Fermette, S.à r.l., Welfrange . . . . .	30447	Lorlux-Inter, S.à r.l., Tétange . . . . .	30455
Imprimerie J.P. Meyer, S.à r.l., Luxembourg. . . . .	30435	Lux Va, S.à r.l., Tétange. . . . .	30457
In.A.Ma. S.A., Luxembourg. . . . .	30440	Luxco France, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	30443
Inter-Jeans, S.à r.l., Rumelange. . . . .	30440	Luxco Germany, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	30455
International Oil Transport S.A., Hettermillen . . .	30440	Luxco Spain, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	30455
International Tourism Development S.A. . . . .	30441	Luxco UK, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	30456
ITT Industries Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg .	30435	Luxembourg Designs S.A., Bertrange . . . . .	30455
ITT Industries Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg .	30439	Luxgranit, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	30457
Iter, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	30440	Luxsteel Equipement & Trading, S.à r.l., Remich .	30457
J-Way, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	30441	M.C.M., S.à r.l., Kayl . . . . .	30458
Jacob, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	30442	M.C.M., S.à r.l., Kayl . . . . .	30458
Jardins d'Europe, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	30441	M.I. S.A., Luxembourg . . . . .	30461
Jawa's Zoo Shop, S.à r.l., Goetzingen. . . . .	30442	M.S.I., S.à r.l., Luxembourg . . . . .	30462
Jef Investissements S.A., Luxembourg. . . . .	30442	(Les) Malines, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	30447
Jenny-Lane Luxembourg, S.à r.l., Bettembourg . .	30443	Marga International S.A., Hesperange. . . . .	30453
Joba Fassaden GmbH, Wellenstein . . . . .	30444	Marques Alimentation, S.à r.l., Rumelange . . . . .	30458
Joppe, S.à r.l., Esch-sur-Alzette. . . . .	30444	Matz Luxembourg, S.à r.l., Pissange. . . . .	30458
Jourdan Lux S.A., Sanem. . . . .	30445	Mauron S.A.H., Luxembourg . . . . .	30460
Jovialis, S.à r.l., Bertrange . . . . .	30444	Mauron S.A.H., Luxembourg . . . . .	30460
KB Fixobli, Sicav, Luxembourg. . . . .	30445	Mazara S.A.H., Luxembourg . . . . .	30456
Keham S.A. Holding, Luxembourg. . . . .	30444	Mazara S.A.H., Luxembourg . . . . .	30456
Kleck Internationale S.A., Livange . . . . .	30446	Mecanauto, S.à r.l., Howald. . . . .	30460
Koeniglich-Saechsische Wein und Sektcontor Lux S.A. Dr. Albert Prinz von Sachsen Herzog zu Sachsen, Grevenmacher . . . . .	30446	(La) Milanese, S.à r.l., Dudelange . . . . .	30447
L & L International Group, S.à r.l., Luxembourg . .	30452	Mogeba, Light and Sound, S.à r.l., Sanem . . . . .	30462
L.C.C., Luxembourg Catering Company, S.à r.l., Remich . . . . .	30449	Mondial Industrie S.A., Foetz . . . . .	30462
L.C.I., S.à r.l., Cruchten. . . . .	30449	Mondolux, S.à r.l., Soleuvre. . . . .	30458
Lemanik Asset Management Luxembourg S.A., Lu- xembourg . . . . .	30450	Mullebutz, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	30463
Lemanik Asset Management Luxembourg S.A., Lu- xembourg . . . . .	30452	MZS & Partners, S.à r.l., Monastyrsky, Zyuba, Semenov & Partners, Luxembourg . . . . .	30459
Leonardo Holding S.A., Luxembourg . . . . .	30449	MZS & Partners, S.à r.l., Monastyrsky, Zyuba, Semenov & Partners, Luxembourg . . . . .	30459
Let's Interface, S.à r.l., Dudelange . . . . .	30450	New Hotel-Restaurant du Chemin de Fer, S.à r.l., Lu- xembourg . . . . .	30463
Librairie ABC, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	30450	New Lecta S.A., Luxembourg . . . . .	30465
Librairie News-Paper, S.à r.l., Schifflange . . . . .	30452	New Lecta S.A., Luxembourg . . . . .	30468
Librairie News-Paper, S.à r.l., Schifflange . . . . .	30452	New Neptune, S.à r.l., Mersch. . . . .	30468
Loer, S.à r.l., Remich . . . . .	30453	Nobis Société des Banques Privées S.A., Luxem- bourg . . . . .	30464
Loofinlux S.A.H., Luxembourg . . . . .	30453	Nobis Société des Banques Privées S.A., Luxem- bourg . . . . .	30464

Nosneb Holding S.A., Luxembourg . . . . .	30469	Perlux S.A.H., Luxembourg . . . . .	30478
Nosneb Holding S.A., Luxembourg . . . . .	30470	Petula S.A., Luxembourg . . . . .	30478
Novelco S.A., Luxembourg . . . . .	30471	Pharmacia Enterprises S.A., Luxembourg . . . . .	30479
Obeche S.A.H., Luxembourg . . . . .	30471	Phonac, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	30479
Obeche S.A.H., Luxembourg . . . . .	30471	Piet Luys Industries S.A., Luxembourg . . . . .	30480
Obertin Epicerie, S.à r.l., Remich . . . . .	30472	Piguet Asset Management S.A., Luxembourg . . . . .	30434
Octavian, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	30472	Pioneer Investment Management S.A., Luxembourg . . . . .	30434
Oil International Holding S.A., Ehnen . . . . .	30472	Pletor Holding S.A., Luxembourg . . . . .	30478
Oil Ship Transport, S.à r.l., Grevenmacher . . . . .	30473	Portugal Meubles, S.à r.l., Rumelange . . . . .	30434
Omnisoft S.A., Luxembourg . . . . .	30470	Profigest Holding S.A., Luxembourg . . . . .	30460
Omnium Africain d'Investissements (O.A.I.) S.A.H., Luxembourg . . . . .	30463	R + V Luxembourg Lebensversicherung S.A., Strassen . . . . .	30474
Optimolux S.A., Ehnen . . . . .	30473	R + V Luxembourg Lebensversicherung S.A., Strassen . . . . .	30475
(L') Or Noir, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	30453	Rendite Lux S.A., Luxembourg . . . . .	30477
Origen, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	30473	Rendite Lux S.A., Luxembourg . . . . .	30476
Palinka S.A., Luxembourg . . . . .	30476	Risk & Insurance Services S.A., Luxembourg . . . . .	30457
Pan Asia Special Opportunities Fund 1999, Luxembourg . . . . .	30473	(La) Romantica, S.à r.l., Bettembourg . . . . .	30447
Passage Robert Steinhäuser, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	30449	Sefigest S.A.H. . . . .	30480
Patricofisi S.A.H. . . . .	30446	Strawberry Marketing, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	30472
Paysages Luxembourgeois, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	30476	(La) Tourette S.A., Luxembourg . . . . .	30448
Pereira et Pinto Fruits, S.à r.l., Kayl . . . . .	30478		

**PIGUET ASSET MANAGEMENT, Société Anonyme.**

Registered office: L-2520 Luxembourg, 16, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 61.357.

*Excerpt of the resolutions of the Board of Directors of the Company with effect on October 1st, 1999*

It was resolved that:

1. The registered office of the Company is transferred from 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg to 16, boulevard Royal, L-2014 Luxembourg.

January 16th, 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 46, case 10. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(05718/250/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

**PIONEER INVESTMENT MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2338 Luxembourg, 5, rue Plaetis.  
R. C. Luxembourg B 63.168.

*Excerpt of the resolutions of the Board of Directors of the Company with effect on June, 28, 2000*

It was resolved that:

1. The registered office of the Company is transferred from 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg to 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg.

January 16th, 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 46, case 10. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(05719/250/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

**PORTUGAL MEUBLES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Rumelange.  
R. C. Luxembourg B 37.847.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 22 novembre 2000, vol. 318, fol. 27, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 15 janvier 2001.

FIDUCIAIRE V. COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

(05722/612/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

**IMPRIMERIE J.P. MEYER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: 500.000,- LUF.**Siège social: L-1273 Luxembourg, 7, rue de Bitbourg.  
R. C. Luxembourg B 14.698.

Le bilan abrégé et l'annexe abrégée au 31 décembre 1999 ainsi que la résolution de l'associé unique concernant l'affectation du résultat de l'exercice 1999, enregistrés à Mersch, le 15 janvier 2001, vol. 126, fol. 62, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

R. Meyer

Gérant

(05613/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

**ITT INDUSTRIES LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R. C. Luxembourg B 78.994.

In the year two thousand, on the twelfth day of December.

Before Us, Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared for an extraordinary general meeting (hereafter the «Meeting») of the shareholder of the company ITT INDUSTRIES LUXEMBOURG, S.à r.l., a société à responsabilité limitée (limited liability company) existing and organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg (R. C. Luxembourg, section B No 78.994), incorporated by a notarial deed of November 3, 2000, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (hereafter the «Company»), the Company's sole shareholder, ITT INDUSTRIES HOLDINGS, S.à r.l., having its registered office at 2, rue Jean-Joseph Hackin in L-1746 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

hereby represented by Mr Marc Feider, attorney-at-law, residing in Luxembourg by virtue of a proxy given in Luxembourg, on December 11, 2000;

which proxy, after having been signed *in varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I.- that ITT INDUSTRIES HOLDINGS, S.à r.l. is the sole shareholder of the Company;

II.- that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1) Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 1,500.- (one thousand five hundred Euros) in order to bring the share capital from its present amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euros) represented by 500 (five hundred) ordinary shares having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euros) each to EUR 14,000.- (fourteen thousand Euros) by way of issuance of 60 (sixty) new ordinary shares having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euros) each.

2) Subscription and payment to the share capital increase specified under 1. above and payment of an issue premium to be allocated to the premium reserve of the Company.

3) Amendment of Article 4 of the Articles of Association of the Company.

4) Amendment of the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority to any lawyer or employee of BEGHIN & FEIDER en association avec ALLEN & OVERY, to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

5) Power and authority to any lawyer or employee of BEGHIN & FEIDER en association avec ALLEN & OVERY to issue and sign, to the extent required, one or several powers of attorney in the name of the Company for its representation before a notary public in Italy, Sweden, Austria, Ireland, Portugal and France and any other relevant jurisdiction for the purpose of recording (i) the transfer of the shares contributed by ITT INDUSTRIES HOLDINGS, S.à r.l. to the Company and (ii) the Company as the new shareholder of such companies and to do and perform in the name of the Company anything that might be needed in this regard.

6) Transfer of the Company's registered office from its current address to 2, rue Jean-Joseph Hackin in L-1746 Luxembourg.

III.- that the appearing party has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 1,500.- (one thousand five hundred Euros) in order to bring the share capital from its present amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euros) represented by 500 (five hundred) ordinary shares having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euros) each to EUR 14,000.- (fourteen thousand Euros) and to issue 60 (sixty) new ordinary shares having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euros) each.

*Subscription - Payment*

ITT INDUSTRIES HOLDINGS, S.à r.l., represented as stated here above, declares to (i) subscribe to the 60 (sixty) new ordinary shares to be issued as per the First Resolution above and (ii) to fully pay them up by a contribution in kind consisting of:

(i) a quota representing the total nominal capital of ITL 200,000,000.- (two hundred million Italian Lira) (the «Quota») of ITT INDUSTRIES ITALIA S.r.l., a company organised and existing under the laws of Italy, with registered office at Via San Martino 87, 12032 Barge (Italy);

(ii) 602,146 (six hundred and two thousand one hundred forty-six) shares representing 100% of the total nominal capital of EUR 18,064,380.- of ITT INDUSTRIES SAS, a company organised and existing under the laws of France, with registered office at 1, rue Louis de la Verne, 39100 Dole (France);

(iii) 1,000 shares representing the total nominal capital of 100,000.- Swedish Crowns of NYBYGGAREN 10:1031 AKTIEBOLAG, a company organised and existing under the laws of Sweden, with registered office at Rydin & Carlsten Advokatbyrå, Box 1766, 11187 Stockholm (Sweden);

(iv) a participation representing the aggregate amount of ATS 28,970,000.- or 99.9% of the total nominal capital of ATS 29,000,000.- of PUMPENFABRIK ERNST VOGEL, G.m.b.H., a company organised and existing under the laws of Austria, with registered office at A-2000 Stockerau, Ernst Vogel, Strasse 2 (Austria);

(v) 10,000,000 (ten million) shares representing the total nominal capital of USD 10,000,001.- (ten million and one US Dollars) less one share of GOULDS PUMPS FINANCIAL SERVICES, IRELAND, a company organised and existing under the laws of Ireland, with registered office at AIB INTERNATIONAL FINANCIAL SERVICES LTD - P.O. Box 2751 West Block I.F.S.C. 1 Dublin (Ireland); and

(vi) three quotas representing 75% of the total nominal capital of PTE 100,000,000.- (one hundred million Portuguese Escudos) of LOWARA (PORTUGAL) - COMERCIO DE BOMBAS LDA, a company organised and existing under the laws of Portugal, with registered office at Praceta da Castanheira, 38, Maia, (Portugal) (all the quotas and the shares mentioned under (i) to (vi) are collectively referred to as the «Shares» and all the companies mentioned under (i) to (vi) are collectively referred to as the «Subsidiaries»).

The contribution made to the Company of the Subsidiaries' Shares is to be recorded at fair market value and to be allocated as follows:

1) EUR 1,500.- (one thousand five hundred Euros) to the nominal share capital of the Company; and

2) the balance is to be allocated to the premium reserve of the Company; it being noted that the contribution shall be accounted for at fair market value and it being further noted that any value adjustment, for any accounting or tax reasons generally whatsoever in Luxembourg or abroad, of the fair market value of the contribution shall be effectuated by way of increase or decrease (as the case may be) of the issue premium in which case a corresponding premium adjustment of the premium reserve shall be made.

It results from six certificates issued by the respective legal representatives of the Subsidiaries on December 11, 2000 or December 12, 2000 that:

1. the subscriber is the legal owner of the Shares;

2. the Shares are duly registered in the name of the subscriber;

3. the Shares are fully paid-up;

4. the Shares are freely transferable by the subscriber and it is not subject to any restrictions or encumbered with any pledge or usufruct;

5. there exist no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that the Shares be transferred to him;

6. the transfer of the Shares will be registered in the respective share registers of the Subsidiaries in accordance with the transfer formalities applicable in each relevant jurisdiction;

7. (i) since the end of the corporate year 1999 and the close of the accounts of the Subsidiaries (except LOWARA (PORTUGAL) - COMERCIO DE BOMBAS, LDA; GOULDS PUMPS FINANCIAL SERVICES, IRELAND and NYBYGGAREN 10:1031 AKTIEBOLAG mentioned hereafter) as per 31 December 1999 no material change in the business of the Subsidiaries or the Subsidiaries' affairs (other than the payment of a dividend in an amount of ITL 192,000,000.- to ITT INDUSTRIES ITALIA S.r.l.'s quotaholder) has occurred which would imply that the audited financial statements as per 31 December 1999 have become materially incorrect and would not (other than as disclosed herein) give a true and fair view of the Subsidiaries' situation at the date of issue of the relevant certificates; (ii) since October 31, 2000 and the close of the accounts of LOWARA (PORTUGAL) - COMERCIO DE BOMBAS, LDA as per 31 October 2000, no material change in the business of LOWARA (PORTUGAL) - COMERCIO DE BOMBAS, LDA or LOWARA (PORTUGAL) - COMERCIO DE BOMBAS, LDA's affairs has occurred which would imply that the audited financial statements as per 31 October 2000 have become materially incorrect and would not give a true and fair view of LOWARA (PORTUGAL) - COMERCIO DE BOMBAS, LDA's situation at the date of issue of the relevant certificate; (iii) since November 25, 2000 and the close of the accounts of GOULDS PUMPS FINANCIAL SERVICES, IRELAND as per November 25, 2000, no material change in the business of GOULDS PUMPS FINANCIAL SERVICES, IRELAND or GOULDS PUMPS FINANCIAL SERVICES, IRELAND's affairs has occurred which would imply that the audited financial statements as per November 25, 2000 have become materially incorrect and would not give a true and fair view of GOULDS PUMPS FINANCIAL SERVICES, IRELAND's situation at the date of issue of the relevant certificate. The shares of NYBYGGAREN 10:1031 AKTIEBOLAG are valued at their nominal amount as per accounts dated 8 November 2000.

The said certificates, as well as the audited balance sheets of the Subsidiaries as per 31 December 1999 and accounts of 31 October 2000 with respect to LOWARA (PORTUGAL) - COMERCIO DE BOMBAS, LDA and accounts of 25 November 2000 with respect to GOULDS PUMPS FINANCIAL SERVICES, IRELAND and accounts of 8 November 2000 with respect to a NYBYGGAREN 10:1031 AKTIEBOLAG attached hereto, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it.

*Second resolution*

As a consequence of the first resolution, Article 4 of the Articles of Association of the Company is amended and will henceforth read as follows:

«**Art. 4.** The Company's subscribed and fully paid share capital is set at EUR 14,000.- (fourteen thousand Euros) represented by 560 (five hundred sixty) ordinary shares having a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euros) per share.

The subscribed share capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or, as the case may be, by a decision of the shareholders' meeting resolving in the manner provided for amendments of the Articles.»

*Third resolution*

The Meeting resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and appoints any lawyer or employee of BEGHIN & FEIDER en association avec ALLEN & OVERY to proceed to the required amendments in the share register of the Company.

*Fourth resolution*

The Meeting resolves to empower and authorise any lawyer or employee of BEGHIN & FEIDER en association avec ALLEN & OVERY to issue and sign a power of attorney in the name of the Company for the Company's representation before a notary in all relevant jurisdictions for the purpose of recording (i) the transfer of the shares contributed by ITT INDUSTRIES HOLDINGS, S.à r.l. to the Company and (ii) the Company as the new shareholder of such companies and to do and perform in the name of the Company anything that might be needed in this regard.

*Fifth resolution*

The Meeting resolves to transfer the registered office from its current address to 2, rue Joseph Hackin at L-1746 Luxembourg.

*Estimate of costs*

Insofar as the contribution in kind consists of at least 75% of the shares of the companies incorporated in the European Union to another company incorporated in the European Union, the Company refers to article 4-2 of the law dated December 29, 1971, which provides for capital duty exemption.

The amount of the expenses in relation to the present deed are estimated to be approximately three hundred thousand Luxembourg francs.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the same appearing party, it is stated that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, said proxy holder signed together with us, the notary, the present original deed.

**Folgt die deutsche Übersetzung vorstehenden Textes:**

Im Jahre zweitausend, am zwölften Dezember.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean-Joseph Wagner, mit Amtssitz in Sassenheim (Grossherzogtum Luxemburg).

Ist erschienen zu einer außerordentlichen Generalversammlung der Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée) ITT INDUSTRIES LUXEMBOURG, S.à r.l., gegründet nach luxemburgischem Recht, mit Sitz in L-2134 Luxemburg, 58, rue Charles Martel (nachfolgend die «Gesellschaft»), (R. C. Luxemburg, Sektion B Nr 78.994), gegründet gemäss notarieller Urkunde vom 3. November 2000; noch nicht veröffentlicht im Mémorial C (in der Folge «Gesellschaft»), ITT INDUSTRIES HOLDINGS, S.à r.l. mit Sitz in 2, rue Jean-Joseph Hackin in L-1746 Luxemburg (Luxemburg),

hier vertreten durch Herrn Marc Feider, Rechtsanwalt, wohnhaft zu Luxemburg, 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxemburg, auf Grund einer ihm erteilten Vollmacht, gegeben zu Luxemburg am 11. Dezember 2000.

Die Vollmacht nach der Unterzeichnung ne variatur durch den Erschienenen und den unterzeichneten Notar bleibt dieser Urkunde als Anlage beigegeben um mit dieser Urkunde einregistriert zu werden.

Der Erschienene, handelnd wie vorerwähnt, ersucht den amtierenden Notar, das Folgende zu beurkunden:

I.- ITT INDUSTRIES HOLDINGS, S.à r.l. ist der alleinige Gesellschafter der Gesellschaft;

II.- Die Tagesordnung der Versammlung lautet wie folgt:

1) Erhöhung des Gesellschaftskapitals von EUR 1.500,- (tausendfünfhundert Euro) und eingeteilt in fünfhundert (500) Anteile mit einem Nennwert von je fünfundzwanzig Euro (EUR 25,-) auf EUR 14.000,- (vierzehntausend Euro) durch Ausgabe von 60 (sechzig) neuen Anteilen mit einem Nennwert von je EUR 25,- (fünfundzwanzig Euro).

2) Zeichnung und Einzahlung der Gesellschaftskapitalerhöhung, wie unter Punkt 1. erwähnt und Zahlung des Ausgabeaufgelds, zu verbuchen als Aufgeld in einer zu diesem Zweck geführten Reserve der Gesellschaft.

3) Entsprechende Abänderung von Artikel 4 der Gesellschaftssatzung.

4) Abänderung vom Anteilsregister um die obengenannten Änderungen wiederzuspiegeln, und Ermächtigung jedes Rechtsanwaltes oder Angestellten von BEGHIN & FEIDER en association avec ALLEN & OVERY um die neuen Anteile in das Anteilsregister der Gesellschaft einzutragen.

5) Ermächtigung jedes Rechtsanwaltes oder Angestellten von BEGHIN & FEIDER en association avec ALLEN & OVERY um namens der Gesellschaft eine oder mehrere Vollmachten auszustellen um, falls erforderlich, die Gesellschaft vor Notar in Italien, Schweden, Österreich, Irland, Portugal und Frankreich und sämtlichen anderen Ländern zu vertreten um (i) die Übertragung von Anteilen durch ITT INDUSTRIES HOLDINGS, S.à r.l. auf die Gesellschaft notariell zu beurkunden

den und (ii) die Gesellschaft als neue Gesellschafterin dieser Gesellschaften einzutragen bzw. eintragen zu lassen und sämtliche Formalitäten namens der Gesellschaft zu verrichten, die diesbezüglich erforderlich sind.

6) Sitzverlegung nach 2, rue Joseph Hackin in L-1746 Luxemburg.

III.- Der alleinige Gesellschafter der Gesellschaft hat die folgenden Beschlüsse gefaßt:

*Erster Beschluss*

Die Versammlung beschließt das Gesellschaftskapital um EUR 1.500,- (tausendfünfhundert Euros) von EUR 12.500,- (zwölftausendfünfhundert Euro) und eingeteilt in fünfhundert (500) Anteile mit einem Nennwert von je EUR 25,- (fünfundzwanzig Euro) auf EUR 14.000,- (vierzehntausend Euro) durch Ausgabe von 60 (sechzig) neuen Anteilen mit einem Nennwert von je EUR 25,- (fünfundzwanzig Euro) zu erhöhen.

*Zeichnung - Einzahlung*

Der Vertreter der ITT INDUSTRIES HOLDINGS, S.à r.l., erklärt, daß diese (i) die 60 (sechzig) neuen Anteile, gemäß dem ersten Beschluß zeichnet, und, (ii) daß sie die Zahlung mittels einer Sacheinlage vornimmt, bestehend aus:

(i) einem Anteil, welcher der Gesamtheit des Stammkapitals von ITL 200.000.000,- (zweihundert Millionen italienische Lire) von ITT INDUSTRIES ITALIA S.r.l., einer nach italienischem Recht gegründeten Gesellschaft mit Sitz in Via San Martino 87, 12032 Barge (Italien) entspricht;

(ii) 602.146 (sechshunderttausendhundertsechsvierzig) Anteile welche 100% des Stammkapitals von EUR 18.064.380,- von ITT INDUSTRIES SAS, einer nach französischem Recht gegründeten Gesellschaft mit Sitz in 1, rue Louis de la Verne, 39100 Dole (Frankreich) ausmacht,

(iii) 1.000 (tausend) Anteile, welche das Stammkapital von 100.000,- Schwedischen Kronen von NYBYGGAREN 10:1031 AKTIEBOLAG, einer nach schwedischem Recht gegründeten Gesellschaft mit Sitz in Rydin & Carlsten Advokatbyrå, Box 1766, 11187 Stockholm (Schweden) ausmacht,

(iv) eine Beteiligung welche 99,9% des Stammkapitals von ATS 29.000.000,- der PUMPENFABRIK ERNST VOGEL, G.m.b.H., einer nach österreichischem Recht gegründeten Gesellschaft mit Sitz in A-2000 Stockerau, Ernst Vogel-Strasse 2 (Österreich) entspricht,

(v) 10.000.000,- (zehn Millionen) Anteile, welche 100% des Stammkapitals von USD 10.000.001,- außer eines Anteils, der GOULDS PUMPS FINANCIAL SERVICES IRELAND, einer nach irischem Recht gegründeten Gesellschaft mit Sitz in AIB INTERNATIONAL FINANCIAL SERVICES LTD - P.O. Box 2751 West Block I.F.S.C. 1 Dublin (Irland) ausmachen,

(vi) drei Anteile, welche 75% des Stammkapitals von PTE 100.000.000,- von LOWARA (PORTUGAL) - COMERCIO DE BOMBAS LDA, einer nach portugiesischem Recht gegründeten Gesellschaft mit Sitz in Praceta da Castanheira, 38, Maia, (Portugal), entsprechen; (alle Beteiligungen und Anteile von (i) bis (vi) werden gemeinschaftlich als «Anteile» bezeichnet und alle Gesellschaften, von (i) bis (vi) werden gemeinschaftlich als «Tochtergesellschaften» bezeichnet.

Die Einlage der Anteile der Tochtergesellschaften wird zum Marktwert vorgenommen und wie folgt zugeteilt:

(i) ein Betrag von EUR 1.500,- (tausendfünfhundert Euro) wird dem nominalen Gesellschaftskapital zufließen; und

(ii) der Restbetrag wird der Agiorücklage der Gesellschaft zugewiesen; wobei zu beachten ist, daß die Einlage in der Bilanz der Gesellschaft wirtschaftlich und steuerlich und in den Büchern der Gesellschaft zum Marktwert auszuweisen ist; und wobei ferner zu beachten ist, daß jede Wertberichtigungen des Marktpreises der Einlage aus Rechnungslegung- oder Steuergründen in Luxemburg oder anderswo durch Erhöhung oder Herabsetzung (je nachdem was zutrifft) des - Ausgabeagios unter Vornahme der entsprechenden Agioangleichung der Agiorücklage erfolgen muß.

Es ergibt sich desweiteren aus sechs Zertifikaten vom 11. Dezember 2000 oder 12. Dezember 2000, ausgestellt von Rechtsvertretern der Tochtergesellschaften, dass:

1. der Zeichner rechtmäßiger Besitzer der Anteile ist;
2. die Anteile im Namen des Zeichners ordnungsgemäß eingetragen wurden;
3. die Anteile voll eingezahlt wurden;
4. die Anteile durch den Zeichner frei übertragbar sind und keinen Beschränkungen oder Belastungen durch Verpfändung oder Nießbrauch unterliegen;
5. keine Vorkaufrechte oder sonstigen Rechte bestehen, aufgrund derer Dritte die Abtretung der Anteile für sich beanspruchen könnten;
6. die Übertragung der Anteile in das entsprechende Anteilsregister der Tochtergesellschaften vorgenommen wird, gemäß den Übertragungsformalitäten, so wie anwendbar in jeder anwendbaren Rechtsordnung;

7. (i) Seit dem Abschluß des Geschäftsjahres 1999 und dem Jahresabschluß der Tochtergesellschaften zum 31. Dezember 1999 (ausser LOWARA (PORTUGAL) - COMERCIO DE BOMBAS, LDA, GOULDS PUMPS FINANCIAL SERVICES, IRELAND und NYBYGGAREN 10:1031 AKTIEBOLAG) keine wesentlichen Änderungen in der Geschäftstätigkeit oder den Geschäftsangelegenheiten der Tochtergesellschaften (mit Ausnahme einer Dividendenzahlung von ITL 192.000.000.000,- an den Anteilseigner der ITT INDUSTRIES ITALIA S.r.l.) stattgefunden haben, die dazu führen würden, daß die geprüften Jahresabschlüsse zum 31. Dezember 1999 sich als unkorrekt herausstellen und ein verfälschtes Bild der Lage der Tochtergesellschaften zum Zeitpunkt der Ausstellung dieser Bescheinigungen geben würden; (ii) seit dem 31. Oktober 2000 und dem Jahresabschluß der Tochtergesellschaften zum 31. Oktober 2000 keine wesentlichen Änderungen in der Geschäftstätigkeit oder den Geschäftsangelegenheiten der LOWARA (PORTUGAL) - COMERCIO DE BOMBAS, LDA stattgefunden haben, die dazu führen würden, daß die geprüften Jahresabschlüsse zum 31. Oktober 2000 sich als unkorrekt herausstellen und ein verfälschtes Bild der Lage von LOWARA (PORTUGAL) - COMERCIO DE BOMBAS, LDA zum Zeitpunkt der Ausstellung dieser Bescheinigungen geben würden und (iii) seit dem 25. November 2000 keine wesentlichen Änderungen in der Geschäftstätigkeit oder den Geschäftsangelegenheiten der GOULDS PUMPS FINANCIAL SERVICES, IRELAND stattgefunden haben, die dazu führen würden, daß die geprüften Jahresabschlüsse zum 25. November 2000 sich als unkorrekt herausstellen und ein verfälschtes Bild der Lage von

GOULDS PUMPS FINANCIAL SERVICES, IRELAND zum Zeitpunkt der Ausstellung dieser Bescheinigungen geben würden. Die Aktien der NYBYGGAREN 10:1031 AKTIEBOLAG werden gemäß Konten vom 8. November 2000 zum Nominalwert eingebracht.

Die der vorliegenden Urkunde als Anhang beigelegten Bescheinigungen sowie die geprüften Jahresabschlüsse der Tochtergesellschaften zum 31. Dezember 1999 bzw. der Konten zum 31. Oktober 2000 bezüglich LOWARA (PORTUGAL) - COMERCIO DE BOMBAS, LDA und 25. November 2000 bezüglich GOULDS PUMPS FINANCIAL SERVICES, IRELAND sowie der Konten zum 8. November 2000 bezüglich NYBYGGAREN 10:1031 AKTIEBOLAG bleiben nach Unterzeichnung ne varietur durch den Bevollmächtigten der erschienenen Partei und dem unterzeichneten Notar zum Zwecke der Einregistrierung dieser Urkunde beigelegt.

#### Zweiter Beschluss

Es folgt aus dem ersten Beschluß, dass Artikel 4 der Gesellschaftssatzung abgeändert wird und künftig wie folgt zu lesen ist:

«**Art. 4.** Das gezeichnete Gesellschaftskapital beträgt vierzehntausend Euro (EUR 14.000,-) und ist eingeteilt in fünfhundertsechzig (560) Anteile mit einem Nennwert von je fünfundzwanzig Euro (EUR 25,-).

Das gezeichnete Kapital kann durch Beschluß des alleinigen Gesellschafters beziehungsweise durch Beschluß der Gesellschafterversammlung nach Maßgabe der für Satzungsänderungen vorgeschriebenen Beschlußfassung geändert werden.»

#### Dritter Beschluss

Die Versammlung beschließt das Anteilsregister der Gesellschaft abzuändern um die obigen Änderungen vorzunehmen und jeglicher Rechtsanwalt oder Angestellte der Kanzlei BEGHIN & FEIDER en association avec ALLEN & OVERY wird bevollmächtigt um die besagten Änderungen im Anteilsregister vorzunehmen.

#### Vierter Beschluss

Die Versammlung beschließt, jedwelchen Rechtsanwalt oder Angestellten der Kanzlei BEGHIN & FEIDER en association avec ALLEN & OVERY zu bevollmächtigen um namens der Gesellschaft eine oder mehrere Vollmachten auszustellen um, falls erforderlich, die Gesellschaft vor Notar in Italien, Schweden, Österreich, Irland, Portugal und Frankreich und sämtlichen anderen Ländern zu vertreten um (i) die Übertragung von Anteilen durch ITT INDUSTRIES HOLDINGS, S.à r.l. auf die Gesellschaft notariell zu beurkunden und (ii) die Gesellschaft als neue Gesellschafterin dieser Gesellschaften einzutragen bzw. eintragen zu lassen und sämtliche Formalitäten namens der Gesellschaft zu verrichten, die diesbezüglich erforderlich sind.

#### Fünfter Beschluss

Die Versammlung beschließt den eingetragenen Sitz der Gesellschaft von seinem gegenwärtigen Ort nach 2, rue Joseph Hackin L-1743 Luxemburg zu verlegen.

#### Kosten

Insofern die Sacheinlage aus wenigstens 75% der Anteile von Kapitalgesellschaften besteht, die in der Europäischen Gemeinschaft eingetragen sind, beruft sich die Gesellschaft auf Artikel 4-2 des Gesetzes vom 29. Dezember 1971, der die Befreiung der Einlage von der anteiligen luxemburgischen Kapitalsteuer (droit d'apport) vorsieht.

Die Kosten, welche der Gesellschaft im Zusammenhang mit vorliegender Urkunde zu Lasten gehen, belaufen sich ungefähr auf dreihunderttausend Luxemburger Franken.

Der unterzeichnende Notar, der die englische Sprache versteht und spricht, erklärt hiermit, dass die vorliegende Urkunde auf Verlangen der erschienenen Partei in englischer Sprache, gefolgt von einer Übersetzung in deutscher Sprache, aufgesetzt ist, und dass auf Verlangen derselben erschienenen Partei bei Abweichungen zwischen dem englischen und dem deutschen Text, die englische Fassung massgebend ist.

Worüber Urkunde aufgenommen wurde in Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die erschienene Partei, hat der Vertreter der erschienenen Partei mit uns Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: M. Feider, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 19 décembre 2000, vol. 855, fol. 50, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Für gleichlautende Ausfertigung, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Beles, den 16. Januar 2001.

J.-J. Wagner.

(05624/239/293) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

### ITT INDUSTRIES LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R. C. Luxembourg B 78.994.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 16 janvier 2001.

J.-J. Wagner.

(05625/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

**IN.A.MA. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2551 Luxembourg, 125, avenue du X Septembre.

Les comptes annuels au 31 août 2000 tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg, le 29 décembre 2000, vol. 547, fol. 85, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires  
tenue à Luxembourg le 19 décembre 2000*

L'assemblée générale des actionnaires décide d'accepter la démission de Monsieur Lars Braberg et de Monsieur Andrew Nash en tant qu'administrateurs et d'élire Monsieur Hans Erik Gydell, Vice President, demeurant à IKEA INTERNATIONAL A/S, Ny Strandvej 21, DK-3050 Humlebaek et Monsieur Christer Thordsson, General Counsel, demeurant à IKEA INTERNATIONAL A/S, Ny Strandvej 21, DK-3050 Humlebaek, Danemark comme leurs successeurs.

L'assemblée générale décide de fixer le nombre d'administrateurs à quatre (4).

L'assemblée générale des actionnaires décide d'élire Monsieur Stanislas d'Otreppe, General Manager, demeurant à IKEA INTERNATIONAL A/S, Ny Strandvej 21, DK-3050 Humlebaek, Danemark en tant que nouvel administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour IN.A.MA. S.A.*

Signature

(05618/267/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**INTER-JEANS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Rumelange.

R. C. Luxembourg B 36.559.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 11 décembre 2000, vol. 318, fol. 47, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 16 janvier 2001.

FIDUCIAIRE VIC. COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(05620/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**INTERNATIONAL OIL TRANSPORT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5423 Hettermillen, 5, route du Vin.

R. C. Luxembourg B 29.115.

Le bilan arrêté au 31 décembre 1999, enregistré à Remich, le 10 janvier 2001, vol. 176, fol. 54, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 janvier 2001.

*Pour INTERNATIONAL OIL TRANSPORT S.A.*

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(05621/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**ITER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 59.445.

*Extrait de la décision prise par le gérant en date du 28 décembre 2000*

Le gérant a décidé de transférer l'adresse du siège social de la société du 6, rue Jean Bertholet à L-1026 Luxembourg au 39-40, rue Sainte Zithe à L-2763 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001.

Luxembourg, le 8 janvier 2001.

*Pour ITER, S.à r.l.*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2001, vol. 548, fol. 14, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(05623/250/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---



**INTERNATIONAL TOURISM DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 62.787.

L'annexe au bilan de la société au 31 mai 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 45, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

(05622/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**J-WAY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Esch-sur-Alzette.

R. C. Luxembourg B 56.743.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 22 novembre 2000, vol. 318, fol. 27, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 15 janvier 2001.

FIDUCIAIRE VIC. COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(05626/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**JARDINS D'EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1229 Luxembourg, 2, rue Bender.

**DISSOLUTION**

L'an deux mille un, le huit janvier.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange, soussigné.

Ont comparu:

1. Orlando Ferreira Nunes, commerçant, et son épouse,
2. Rosa Maria Dantas Matias, ouvrière,

demeurant ensemble à L-2316 Luxembourg, 110, boulevard du Générale Patton.

Les comparants déclarent être les seuls et uniques associés de

JARDINS D'EUROPE, S.à r.l., avec siège à L-1229 Luxembourg, 2, rue Bender, constituée suivant acte Joseph Elvinger de Dudelange en date du 5 juin 1985, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 202 du 15 juillet 1985, modifiée suivant acte Joseph Elvinger de Dudelange du 2 septembre 1985, publié au dit Mémorial, Numéro 292 du 10 octobre 1985, modifiée suivant acte Joseph Elvinger de Dudelange du 22 janvier 1990, publié au dit Mémorial, Numéro 267 du 7 août 1990, modifiée suivant acte Joseph Elvinger de Dudelange du 18 mai 1995, publié au dit Mémorial, Numéro 400 du 22 août 1995.

Le capital social est fixé à cinq cent mille francs (500.000,- LUF), divisé en cinq cents (500) parts sociales de mille francs (1.000,- LUF) chacune.

Que d'un commun accord des associés, la Société est dissoute avec effet immédiat.

Que la Société a été liquidée par les associés se considérant comme liquidateurs aux droits des parties de sorte que sa liquidation se trouve ainsi clôturée, tout passif futur éventuel restant à la charge des associés proportionnellement à leur participation. Lesquels reconnaissent avoir été rendus attentifs sur ce point par le notaire.

Décharge est accordée au gérant pour l'exécution de son mandat.

Les livres et documents de la Société seront conservés pendant une durée de cinq (5) ans à L-2316 Luxembourg, 110, boulevard du Générale Patton.

Dont acte, fait et passé à Dudelange, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: O. Ferreira Nunes, R. M. Dantas Matias, F. Molitor.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 11 janvier 2001, vol. 855, fol. 85, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 15 janvier 2001.

F. Molitor.

(05628/223/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**JACOB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 66.355.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 11 janvier 2001, vol. 318, fol. 81, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 16 janvier 2001.

FIDUCIAIRE VIC. COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(05627/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

**JAWA'S ZOO SHOP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Goetzingen, 17, rue de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 42.940.

Le bilan arrêté au 31 décembre 1999, enregistré à Remich, le 10 janvier 2001, vol. 176, fol. 54, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 janvier 2001.

Pour JAWA'S ZOO SHOP, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(05629/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

**JEF INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 42.778.

**DISSOLUTION**

L'an deux mille, le dix-huit décembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme JEF INVESTISSEMENTS S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 42.778, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 20 janvier 1993, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 183 du 26 avril 1993 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 29 novembre 1999, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 96 du 28 janvier 2000. La société a été mise en liquidation suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 3 août 2000, non encore publié au Mémorial.

L'Assemblée est ouverte à quinze heures trente sous la présidence de Monsieur Jean-Marc Noël, employé privé, Luxembourg, 10A, boulevard Royal,

qui désigne comme secrétaire Madame Alexia Uhl, employée privée, Luxembourg, 10A, boulevard Royal.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Luc van Wallegghem, employé privé, Luxembourg, 10A, boulevard Royal.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

- 1) Rapport du commissaire à la liquidation.
- 2) Décharge du liquidateur et du commissaire à la liquidation.
- 3) Clôture de la liquidation.
- 4) Indication de l'endroit où les livres et documents sociaux devront être déposés et conservés pendant cinq ans à partir du .

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 28 novembre 2000, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a nommé en qualité de commissaire à la liquidation:

Monsieur Pierre Schill, licencié en sciences économiques, demeurant à Luxembourg;  
et a fixé à ces jour, heure et lieu la présente assemblée.

Ces constatations faites et reconnues exactes par l'Assemblée, celle-ci aborde son ordre du jour comme suit:

1) Rapport du commissaire à la liquidation.

L'assemblée entend le rapport du commissaire à la liquidation sur l'examen des documents de la liquidation et sur la gestion du liquidateur.

Ce rapport conclut à l'adoption des comptes de liquidation et à la décharge du liquidateur.

2) Adoptant les conclusions de ce rapport, l'Assemblée approuve les comptes de liquidation et donne décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction de sa gestion de liquidateur de la Société.

L'Assemblée donne également décharge au commissaire à la liquidation pour l'exécution de son mandat.

3) Clôture et liquidation.

L'Assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société anonyme JEF INVESTISSEMENTS S.A. a cessé d'exister à partir de ce jour.

4) L'Assemblée décide que les livres et documents seront déposés et conservés pendant une durée de cinq ans à l'ancien siège social de la société dissoute à Luxembourg, 23, avenue de la Porte Neuve.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J.-M. Noël, A. Uhl, L. Van Wallegghem et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2000, vol. 7CS, fol. 46, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2001.

F. Baden.

(05630/200/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

#### **JENNY-LANE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Bettembourg.

R. C. Luxembourg B 64.077.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 22 novembre 2000, vol. 318, fol. 27, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 15 janvier 2001.

FIDUCIAIRE VIC. COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(05631/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

#### **LUXCO FRANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 72.550.

#### EXTRAIT

Il ressort des résolutions des associés du 29 novembre 2000 que Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, a été nommé gérant, en remplacement de Monsieur Gérard Becquer, gérant démissionnaire. Le mandat du nouveau gérant prendra fin lors de l'approbation des comptes au 30 novembre 2000.

Il ressort des mêmes résolutions que le siège de la société a été transféré au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 15 janvier 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2001, vol. 548, fol. 37, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05660/534/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**JOBA FASSADEN, GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5471 Wellenstein, 18A, Sandtegaass.  
R. C. Luxembourg B 47.981.

Le bilan arrêté au 31 décembre 1999, enregistré à Remich, le 10 janvier 2001, vol. 176, fol. 54, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 janvier 2001.

Pour JOBA FASSADEN, GmbH  
FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(05632/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**JOPPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Esch-sur-Alzette.  
R. C. Luxembourg B 61.756.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 21 décembre 2000, vol. 318, fol. 61, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 16 janvier 2001.

FIDUCIAIRE VIC. COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(05633/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**JOVIALIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Bertrange, 80, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 50.934.

Le bilan arrêté au 31 décembre 1999, enregistré à Remich, le 10 janvier 2001, vol. 176, fol. 54, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 janvier 2001.

Pour JOVIALIS, S.à r.l.  
FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(05635/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**KEHAM S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 12.603.

EXTRAIT

L'assemblée générale de la société, convoquée le 27 décembre 2000, a unanimement décidé de:

- accepter la démission en date du 27 décembre 2000 du commissaire aux comptes, FIN-CONTROLE et des administrateurs Yolande Johans, Jean-Paul Reiland et François Mesenburg et de leur donner décharge pour toute la période du mandat;

- nommer Monsieur Marc Schintgen, demeurant 2, rue Rézefelder à L-5876 Hesperange, Madame Ingrid Hoolants, demeurant 20, rue du Soleil, F-57330 Soetrich et Madame Sylvie Allen-Petit, demeurant 5, rue de Dalheim à L-5898 Syren comme administrateurs en date du 27 décembre 2000 pour une période de six ans;

- nommer ALPHA MANAGEMENT SERVICES S.A., avec siège social au 1, rue Goethe, L-1637 Luxembourg comme nouveau commissaire aux comptes avec effet au 27 décembre 2000 et pour une période de six ans;

- transférer le siège de la société au 1, rue Goethe, L-1637 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2001, vol. 547, fol. 94, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05637/777/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**JOURDAN LUX, Société Anonyme.**  
Siège social: L-4987 Sanem, 15, Quartier de l'Eglise.  
R. C. Luxembourg B 69.176.

Le bilan de la société au 30 juin 2000, ainsi que l'affectation du résultat, enregistrés à Luxembourg, le 10 janvier 2001, vol. 548, fol. 19, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Statutaire tenue en date du 23 novembre 2000 que:

*Délibération*

L'Assemblée élit le nouveau Conseil d'Administration ainsi que le Commissaire aux comptes pour un terme allant jusqu'à la prochaine Assemblée Générale:

Administrateurs: Monsieur Frédéric Jourdan,  
Mme Françoise Jourdan-Legros,  
Monsieur Jean-Luc Jourdan.

Commissaire aux comptes: FIDELIO ASSETS CORP.

L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration à nommer pour:

Président

Administrateur-délégué: Monsieur Frédéric Jourdan,  
Administrateur-délégué: Mme Françoise Jourdan-Legros,

Monsieur Frédéric Jourdan et Mme Françoise Jourdan-Legros auront tous pouvoirs de signature individuelle dans la gestion journalière ainsi que dans tous les rapports avec les banques.

Pour extrait conforme, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2001.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(05634/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

**KB FIXOBLI, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 24.902.

DISSOLUTION

L'an deux mille, le vingt-sept décembre.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

BEMAB S.A., une société de droit belge, ayant son siège social à Anvers (B),  
ici représentée par Monsieur Bastien Collette, employé privé, demeurant à Arlon (B),  
en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été paraphée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentaire, annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès qualité qu'il agit, a prié le notaire instrumentaire de documenter les déclarations suivantes:

- La société anonyme KB FIXOBLI, avec siège social à Luxembourg, fut constituée par acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 16 mai 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en date du 14 juin 1995, numéro 258.

- Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte sous seing privé en date du 13 janvier 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en date du 28 mai 1999, numéro 386.

- Le comparant déclare que toutes les actions ont été réunies entre les mains d'un seul actionnaire, à savoir BEMAB S.A., préqualifiée.

- L'actionnaire unique déclare procéder à la dissolution de la société KB FIXOBLI.

- Il a pleine connaissance des statuts de la société et connaît parfaitement la situation financière de la société KB FIXOBLI.

- Il donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leur mandat jusqu'à ce jour.

- Il reprend à sa charge en tant que liquidateur tout l'actif ainsi que le cas échéant l'apurement du passif connu ou inconnu de la société qui devra être terminé avant toute affectation quelconque de l'actif à sa personne en tant qu'actionnaire unique.

Sur base de ces faits, le notaire a constaté la dissolution de la société KB FIXOBLI.

Les livres et documents comptables de la société KB FIXOBLI, demeureront conservés pendant cinq ans à Luxembourg, 11, rue Aldringen.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, le comparant a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: B. Collette, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 3 janvier 2001, vol. 416, fol. 48, case 9. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): A. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 17 janvier 2001.

E. Schroeder.

(05636/228/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**KLECK INTERNATIONALE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3378 Livange, route de Bettembourg, Zone Industrielle le 2000.

R. C. Luxembourg B 64.105.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 10 avril 1998, acte publié au Mémorial C n° 502 du 8 juillet 1998.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2001, vol. 548, fol. 35, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour KLECK INTERNATIONALE S.A.*

KPMG Experts Comptables

Signature

(05638/537/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**KOENIGLICH-SAECHSISCHES WEIN UND SEKTCONTOR LUX S.A.,  
DR. ALBERT PRINZ VON SACHSEN HERZOG ZU SACHSEN, Société Anonyme.**

Siège social: Grevenmacher, 8, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 40.263.

Le bilan arrêté au 31 décembre 1999, enregistré à Remich, le 10 janvier 2001, vol. 176, fol. 54, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 janvier 2001.

*Pour KÖNIGLICH-SÄCHSISCHES WEIN UND SEKTCONTOR LUX S.A.*

*DR. ALBERT PRINZ VON SACHSEN HERZOG ZU SACHSEN*

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(05639/598/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**PATRICOFISI, Société Anonyme Holding.**

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 4 janvier 2001 que:

*Délibération*

1. Le Conseil d'Administration accepte la démission de Monsieur David Amico.
2. Le Conseil d'Administration nomme Maître Christian Charles Lauer en qualité d'Administrateur pour un terme allant jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.
3. Maître Christian Charles Lauer a le pouvoir de signature conjointe.

Pour extrait conforme, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour inscription

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2001, vol. 548, fol. 19, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(05708/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**LA FERMETTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5698 Welfrange, 5, Waassergaass.  
R. C. Luxembourg B 29.981.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Remich, le 21 décembre 2000, vol. 176, fol. 51, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2001.

(05640/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

**LA MILANESE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Dudelange, 5, rue de la Libération.  
R. C. Luxembourg B 35.294.

Le bilan arrêté au 31 décembre 1999, enregistré à Remich, le 10 janvier 2001, vol. 176, fol. 54, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 janvier 2001.

Pour LA MILANESE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(05641/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

**LA ROMANTICA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Bettembourg.  
R. C. Luxembourg B 63.732.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 11 décembre 2000, vol. 318, fol. 46, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 16 janvier 2001.

FIDUCIAIRE VIC. COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(05642/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

**LES MALINES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Esch-sur-Alzette, 24, rue de l'Alzette.  
R. C. Luxembourg B 68.569.

**BILAN DE CLÔTURE AU 31 DECEMBRE 1999**

<i>Actif</i>		<i>Passif</i>	
Immobilisé .....	277.928,-	Capital .....	500.000,-
Disponible .....	1.316.633,-	Exigible .....	2.665.015,-
Réalisable .....	2.088.767,-	Résultat net 1999 .....	518.313,-
Total: .....	3.683.328,-	Total: .....	3.683.328,-

**COMPTE DE PERTES ET PROFITS**

<i>Débit</i>		<i>Crédit</i>	
Frais généraux .....	3.643.589,-	Résultat brut .....	4.272.417,-
Amortissements .....	95.068,-		
Divers .....	15.447,-		
Résultat net 1999 .....	518.313,-		
Total: .....	4.272.417,-	Total: .....	4.272.417,-

Enregistré à Remich, le 10 janvier 2001, vol. 176, fol. 54, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(05650/598/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

**LA TOURETTE S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 62.824.

L'an deux mille, le quinze décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire, résidant à Sanem (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LA TOURETTE S.A., ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 62.824, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 21 janvier 1998, publié au Mémorial C, numéro 295 du 30 avril 1998 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 26 juin 1998, publié au Mémorial C, numéro 696 du 29 septembre 1998 et depuis cette date, ces mêmes statuts n'ont subi aucune autre modification.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Marie-Fiore Ries-Bonani, employée privée, demeurant à Esch-sur-Alzette (Luxembourg).

Le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Rosella Galeota, employée privée, demeurant à Soleuvre (Luxembourg).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Brendan D. Klapp, employé privé, demeurant à Bettembourg (Luxembourg).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1.- Dissolution anticipée de la société.

2.- Nomination d'un ou de plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.

3.- Décharge aux membres du conseil d'administration et au commissaire aux comptes.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires, ayant constaté que la société a réalisé son objet social et n'a plus de raison de continuer ses activités, décide de procéder à la dissolution de la société LA TOURETTE S.A. et de prononcer sa mise en liquidation avec effet à ce jour.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide de nommer comme liquidateur de la Société: Madame Danielle Martin, avocat, demeurant à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

*Troisième résolution*

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide d'investir le liquidateur des pouvoirs suivants:

- le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, telles que modifiées.

- le liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans avoir à recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale des Associés dans les cas où elle est requise.

- le liquidateur est dispensé de passer inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

- le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'il détermine.

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale accorde pleine et entière décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes de ladite société actuellement en fonction pour l'exécution de leurs mandats.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: M.-F. Ries-Bonani, R. Galeota, B. D. Klapp, J.-J. Wagner.



Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 décembre 2000, vol. 855, fol. 54, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 12 janvier 2001.

J.-J. Wagner.

(05643/239/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**L.C.C., LUXEMBURG CATERING COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5570 Remich, 53, route de Stadtbredimus.

R. C. Luxembourg B 63.351.

Le bilan arrêté au 31 décembre 1999, enregistré à Remich, le 10 janvier 2001, vol. 176, fol. 54, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 janvier 2001.

Pour L.C.C., LUXEMBURG CATERING COMPANY, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(05644/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**L.C.I., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Cruchten.

R. C. Luxembourg B 35.713.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 11 janvier 2001, vol. 318, fol. 82, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 16 janvier 2001.

FIDUCIAIRE VIC. COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(05645/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**LEONARDO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 76.577.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration  
tenue en date du 6 juillet 2000*

Il résulte du Conseil d'Administration que Monsieur Hans Rudolf Schenk a été nommé Président du Conseil d'Administration avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 45, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05649/275/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**PASSAGE ROBERT STEINHÄUSER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 23, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 49.665.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Réginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 19 décembre 1994, acte publié au Mémorial C n° 63 du 9 février 1995.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2001, vol. 548, fol. 31, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PASSAGE ROBERT STEINHÄUSER, S.à r.l.

KPMG Experts Comptables

Signature

(05707/537/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**LET'S INTERFACE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3573 Dudelange, 14, rue Théodore Thiel.

R. C. Luxembourg B 63.641.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Remich, le 21 décembre 2000, vol. 176, fol. 51, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2001.

(05651/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**LIBRAIRIE ABC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4130 Esch-sur-Alzette, 40, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 18.907.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Remich, le 21 décembre 2001, vol. 176, fol. 51, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2001.

(05652/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**LEMANIK ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 44.870.

L'an deux mille, le quatre décembre.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LEMANIK ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Camille Hellinckx, alors notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 1<sup>er</sup> septembre 1993, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations en date du 5 octobre 1993, numéro 455.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 18 août 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations en date du 20 septembre 2000, numéro 677.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Benoît Andrienne, employé privé, demeurant à Arlon (B).

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Bastien Collette, employé privé, demeurant à Arlon.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Frédéric De Gryse, employé privé, demeurant à Courtrai (B).

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que, le cas échéant, les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les trois mille (3.000) actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Modification de l'article 1<sup>er</sup> des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

Il est formé une société anonyme de droit luxembourgeois dénommée LEMANIK ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

2.- Modification de l'article 3 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet de donner à des Organismes de Placement Collectifs (OPC) des conseils et des avis relatifs à la gestion des avoirs de ces sociétés ainsi qu'à leur promotion en vertu d'un contrat d'une durée indéterminée.»

3.- Modification de l'article 5 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social initial est fixé à EUR 75.000,- (soixante-quinze mille euros), représenté par 3.000 (trois mille) actions sans désignation de valeur, entièrement libérées.»

4.- Décision que cette conversion en euro sera valable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2001

5.- Modification de l'article 16 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

«**Art. 16.** Les dividendes annoncés seront payés en EUR ou, sur décision du Conseil d'Administration, en toute autre monnaie.»

6.- Modification de l'article 19 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

«**Art. 19.** Pour toutes matières qui ne sont pas régies par les statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et des lois modificatives.»

7.- Nomination de Monsieur Maurizio Grilli comme administrateur supplémentaire.

8.- Nomination de Monsieur Giorgio Ricchebuono comme administrateur en remplacement de Monsieur Carlo Sagramoso, démissionnaire.

9.- Nomination de Monsieur Germano Volpi comme administrateur en remplacement de Monsieur Gianluigi Sagramoso.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article 1<sup>er</sup> des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme de droit luxembourgeois dénommée LEMANIK ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article 3 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** La société a pour objet de donner à des Organismes de Placement Collectifs (OPC) des conseils et des avis relatifs à la gestion des avoirs de ces sociétés ainsi qu'à leur promotion en vertu d'un contrat d'une durée indéterminée.»

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de convertir la devise du capital social de LUF en EUR au cours de LUF 40,3399 pour EUR 1,- de façon à ce que le capital social de LUF 3.000.000,- (trois millions de francs luxembourgeois) soit établi à EUR 74.368,06 (soixante-quatorze mille trois cent soixante-huit virgule zéro six euros).

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 631,94 (six cent trente et un virgule quatre-vingt quatorze euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 74.368,06 (soixante-quatorze mille trois cent soixante-huit virgule zéro six euros) à EUR 75.000,- (soixante-quinze mille euros) par incorporation de bénéfices reportés.

L'existence de ces bénéfices reportés se dégage d'un bilan arrêté au 31 décembre 1999 dont une copie restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

*Cinquième résolution*

Suite aux décisions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social initial est fixé à EUR 75.000,- (soixante-quinze mille euros), représenté par 3.000 (trois mille) actions sans désignation de valeur, entièrement libérées.»

*Sixième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article 16 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

«**Art. 16.** Les dividendes annoncés seront payés en EUR ou, sur décision du Conseil d'Administration, en toute autre monnaie.»

*Septième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article 19 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

«**Art. 19.** Pour toutes matières qui ne sont pas régies par les statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et des lois modificatives.»

*Huitième résolution*

L'assemblée décide de nommer Monsieur Maurizio Grilli, Directeur de la gestion pour LEMANIK S.A., demeurant à Ch-6900 Lugano, Via Cantonale 19, comme administrateur supplémentaire.

*Neuvième résolution*

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Carlo Sagramoso en tant qu'administrateur, lui donne décharge et nomme à sa place Monsieur Giorgio Ricchebuono, Vice-Directeur Général de la BANCA POPOLARE COMMERCIO E INDUSTRIA, demeurant à I-20121 Milano, Via della Moscova, 33.

*Dixième résolution*

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Gianluigi Sagramoso en tant qu'administrateur, lui donne décharge et nomme à sa place Monsieur Germano Volpi, Directeur Général Adjoint de la BANCA POPOLARE COMMERCIO E INDUSTRIA, demeurant à I-20121 Milano, Via della Moscova, 33.

*Déclaration*

L'assemblée entend donner effet aux troisième, quatrième et cinquième résolutions au 1<sup>er</sup> janvier 2001

*Evaluation*

Pour les besoins de l'enregistrement, l'augmentation du capital social est évaluée à vingt-cinq mille quatre cent quatre-vingt-douze francs luxembourgeois (25.492,- LUF).

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de cet acte, s'élève approximativement à quarante mille francs luxembourgeois (40.000,- LUF).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: B. Adrienne, B. Collette, F. De Gryse, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 8 décembre 2000, vol. 416, fol. 14, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 20 décembre 2000.

E. Schroeder.

(05647/228/112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**LEMANIK ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 44.870.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 3 janvier 2001.

E. Schroeder.

(05648/228/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**LIBRAIRIE NEWS-PAPER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Schifflange.

R. C. Luxembourg B 47.734.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 21 décembre 2000, vol. 318, fol. 61, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 16 janvier 2001.

FIDUCIAIRE VIC. COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(05653/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**LIBRAIRIE NEWS-PAPER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Schifflange.

R. C. Luxembourg B 47.734.

Le bilan au 15 avril 2000, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 21 décembre 2000, vol. 318, fol. 61, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 16 janvier 2001.

FIDUCIAIRE VIC. COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(05654/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**L & L INTERNATIONAL GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 60.980.

Le bilan arrêté au 31 décembre 1999, enregistré à Remich, le 10 janvier 2001, vol. 176, fol. 54, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 janvier 2001.

Pour L & L INTERNATIONAL GROUP, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(05655/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**LOER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Remich, 9, route de l'Europe.  
R. C. Luxembourg B 54.042.

Le bilan arrêté au 31 décembre 1999, enregistré à Remich, le 10 janvier 2001, vol. 176, fol. 54, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 janvier 2001.

*Pour LOER, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(05656/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**LOOFINLUX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 28.798.

Conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 portant sur la conversion du capital social des sociétés commerciales en Euros, le Conseil d'Administration du 28 novembre 2000 a procédé à la conversion du capital social en Euros, de sorte que le capital social actuel de BEF 5.000.000,- est converti en EUR 123.946,76.

En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, le Conseil d'Administration du 28 novembre 2000 a également augmenté le capital social nouvellement exprimé en Euros, pour le porter du montant actuel de EUR 123.946,76 à un montant de EUR 125.000,-. Cette augmentation de capital d'un montant de EUR 1.053,24 est réalisée sans apports nouveaux et sans création de titres par incorporation au capital d'une somme prélevée sur les bénéfices reportés.

Cette augmentation de capital porte ainsi la valeur nominale des actions à un montant de EUR 25,-.

En conséquence, le capital social de la société, nouvellement exprimé en Euros, est désormais fixé à un montant de EUR 125.000,-, représenté par 5.000 actions d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune dont 4.750 actions de catégorie A et 250 actions de catégorie B, entièrement libérées.

Luxembourg, le 28 décembre 2000.

*Pour LOOFINLUX S.A.*

BGL-MEESPIERSON TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2001, vol. 548, fol. 40, case 9. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(05657/029/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**L'OR NOIR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Esch-sur-Alzette.  
R. C. Luxembourg B 49.389.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 11 décembre 2000, vol. 318, fol. 47, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 16 janvier 2001.

FIDUCIAIRE VIC. COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(05658/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**MARGA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5886 Hesperange, 381, route de Thionville.  
R. C. Luxembourg B 51.059.

L'an deux mille, le quatorze décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MARGA INTERNATIONAL S.A. ayant son siège social à L-5886 Hesperange, 381, route de Thionville, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 51.059, constituée originellement sous la dénomination de AUTO-POINT INTERNATIONAL S.A., suivant acte notarié du 7 avril 1995, publié au Mémorial C, numéro 386 du 12 août 1995.

Les statuts de la société ont été modifiés suivant acte notarié du 6 mars 1997, contenant entre autre changement de la dénomination sociale de la société en celle de MARGA INTERNATIONAL S.A., cet acte a été publié au Mémorial C, numéro 377 du 15 juillet 1997 et depuis cette date, ces mêmes statuts n'ont subi aucune autre modification.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Vincent Villem, employé privé, demeurant à Kayl (Luxembourg).

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Brendan D. Klapp, employé privé, demeurant à Bettembourg (Luxembourg).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Richard Gordon, réviseur d'entreprises, demeurant à Ettelbrück (Luxembourg).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1.- Dissolution anticipée de la société.

2.- Nomination d'un ou de plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.

3.- Décharge aux membres du conseil d'administration et au commissaire aux comptes.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide de procéder à la dissolution de la société MARGA INTERNATIONAL S.A. et de prononcer sa mise en liquidation avec effet à ce jour.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide de nommer comme liquidateur de la Société:

La société GEFCO LIMITED, une société régie par le droit de Niue, établie et ayant son siège social à 2, Commercial Center Square, Alofi-Niue,

représentée par Monsieur Vincent Villem, employé privé, demeurant à Kayl (Luxembourg), agissant en sa qualité d'administrateur de ladite société avec pouvoir de signature individuelle.

*Troisième résolution*

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide d'investir le liquidateur des pouvoirs suivants:

- le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, telles que modifiées.

- le liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans avoir à recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale des Associés dans les cas où elle est requise.

- le liquidateur est dispensé de passer inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

- le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'il détermine.

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale accorde pleine et entière décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes actuellement en fonction pour l'exécution de leurs mandats.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: V. Villem, B. D. Klapp, R. Gordon, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 décembre 2000, vol. 855, fol. 53, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 15 janvier 2001.

J.-J. Wagner.

(05668/239/72) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

**LORLUX-INTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Tétange.  
R. C. Luxembourg B 36.772.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 11 janvier 2001, vol. 318, fol. 81, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 16 janvier 2001.

FIDUCIAIRE VIC. COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(05659/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**LUXCO GERMANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 72.683.

—  
EXTRAIT

Il ressort des résolutions des associés du 29 novembre 2000 que Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, a été nommé gérant, en remplacement de Monsieur Gérard Becquer, gérant démissionnaire. Le mandat du nouveau gérant prendra fin lors de l'approbation des comptes au 30 novembre 2000.

Il ressort des mêmes résolutions que le siège de la société a été transféré au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 15 janvier 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2001, vol. 548, fol. 37, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05661/534/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**LUXCO SPAIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 72.468.

—  
EXTRAIT

Il ressort des résolutions des associés du 29 novembre 2000 que Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, a été nommé gérant, en remplacement de Monsieur Gérard Becquer, gérant démissionnaire. Le mandat du nouveau gérant prendra fin lors de l'approbation des comptes au 30 novembre 2000.

Il ressort des mêmes résolutions que le siège de la société a été transféré au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 15 janvier 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2001, vol. 548, fol. 37, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05662/534/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**LUXEMBOURG DESIGNS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8050 Bertrange, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 52.103.

—  
Le bilan et l'annexe au 26 mars 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 45, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2001.

ERNST & YOUNG

Signature

(05664/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**LUXCO UK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 72.330.

—  
EXTRAIT

Il ressort des résolutions des associés du 29 novembre 2000 que Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, a été nommé gérant, en remplacement de Monsieur Gérard Becquer, gérant démissionnaire. Le mandat du nouveau gérant prendra fin lors de l'approbation des comptes au 30 novembre 2000.

Il ressort des mêmes résolutions que le siège de la société a été transféré au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 15 janvier 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2001, vol. 548, fol. 37, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05663/534/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**MAZARA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 20.625.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 25 septembre 2000*

« ... Après en avoir délibéré, et en vertu de l'autorisation lui accordée par l'assemblée générale, le conseil prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1. Conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 modifiant la loi du 10 août 1915, le conseil d'administration décide de convertir, avec effet au 1<sup>er</sup> décembre 2000, le capital social et le capital autorisé, actuellement exprimés en francs luxembourgeois, en euros. Ainsi le capital social s'établit à EUR 700.299,21 (sept cent mille deux cent quatre-vingt-dix-neuf euros et vingt et un cents) et le capital autorisé à EUR 1.239.467,62 (un million deux cent trente-neuf mille quatre cent soixante-sept euros et soixante-deux cents).

2. Le conseil d'administration décide d'augmenter le capital autorisé de EUR 10.532,38 (dix mille cinq cent trente-deux euros et trente-huit cents) de sorte qu'il s'établisse à EUR 1.250.000,- (un million deux cent cinquante mille euros).

3. Le conseil d'administration décide de modifier les alinéas 1 et 4 de l'article 5 des statuts pour leur donner la teneur suivante:

**Art. 5.**

**1<sup>er</sup> alinéa.**

«Le capital souscrit est fixé à EUR 700.299,21 (sept cent mille deux cent quatre-vingt-dix-neuf euros et vingt et un cents), représenté par 2.507 (deux mille cinq cent sept) actions sans désignation de valeur nominale».

**4<sup>eme</sup> alinéa.**

«Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de EUR 1.250.000,- (un million deux cent cinquante mille euros) qui sera représenté par des actions sans désignation de valeur nominale».

4. Mandat est donné à chaque administrateur, agissant individuellement, afin de procéder aux écritures comptables qui s'imposent, de procéder aux inscriptions dans les registres sociaux et d'établir des statuts coordonnés suite aux résolutions de la présente. ... »

Luxembourg, le 5 janvier 2001.

Pour extrait conforme

J. Seil

Enregistré à Mersch, le 10 janvier 2001, vol. 126, fol. 56, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(05673/228/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**MAZARA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 20.625.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 janvier 2001.

E. Schroeder

Notaire

(05674/228/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---



**LUXGRANIT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg, 104A, rue de Mühlenbach.  
R. C. Luxembourg B 72.469.

—  
Le bilan arrêté au 31 décembre 1999, enregistré à Remich, le 10 janvier 2001, vol. 176, fol. 54, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 janvier 2001.

Pour LUXGRANIT, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(05665/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**LUXSTEEL EQUIPEMENT & TRADING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5570 Remich, 19, route de Stadtbredimus.  
R. C. Luxembourg B 71.617.

—  
Le bilan arrêté au 31 décembre 1999, enregistré à Remich, le 10 janvier 2001, vol. 176, fol. 54, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 janvier 2001.

Pour LUXSTEEL EQUIPEMENT & TRADING, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(05666/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**LUX VA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Tétange.  
R. C. Luxembourg B 52.040.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 22 novembre 2000, vol. 318, fol. 28, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 15 janvier 2001.

FIDUCIAIRE V. COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signatures

(05667/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**RISK & INSURANCE SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 33.393.

—  
*Extrait pour publication*

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg, le 15 janvier 2001, vol. 548, fol. 34, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, tenue à Luxembourg, le 19 avril 2000:*

L'assemblée générale des actionnaires décide de réélire Monsieur Rolf Sprünken, Monsieur Rolf Hof, Monsieur John Kristensen, Monsieur Lars Arfwidson, Monsieur Helmut Schreck et Monsieur Keld Boeck en tant qu'administrateurs jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2001.

L'assemblée générale des actionnaires décide de réélire PricewaterhouseCoopers, réviseurs d'entreprises, 16, rue Eugène Ruppert, L-1014 Luxembourg, en tant que réviseur indépendant jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour RISK & INSURANCE SERVICES S.A.

Signature

(05752/267/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**MARQUES ALIMENTATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Rumelange.  
R. C. Luxembourg B 42.878.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 21 novembre 2000, vol. 318, fol. 61, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 16 janvier 2001.

FIDUCIAIRE V. COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signatures

(05669/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**MATZ LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Pissange.  
R. C. Luxembourg B 45.904.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 11 décembre 2000, vol. 318, fol. 47, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 16 janvier 2001.

FIDUCIAIRE V. COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signatures

(05670/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**M.C.M., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Kayl.  
R. C. Luxembourg B 63.791.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 11 janvier 2001, vol. 318, fol. 81, case 10/1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 16 janvier 2001.

FIDUCIAIRE V. COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(05675/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**M.C.M., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Kayl.  
R. C. Luxembourg B 63.791.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 11 janvier 2001, vol. 318, fol. 81, case 10/2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 16 janvier 2001.

FIDUCIAIRE V. COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(05676/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**MONDOLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Soleuvre.  
R. C. Luxembourg B 48.688.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 22 novembre 2000, vol. 318, fol. 27, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 15 janvier 2001.

FIDUCIAIRE V. COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signatures

(05683/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**MZS & PARTNERS, MONASTYRSKY, ZYUBA, SEMENOV & PARTNERS, S.à r.l.,**  
**Société à responsabilité limitée,**  
**(anc. M.I.C.E. & CO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée).**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 4A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
 R. C. Luxembourg B 74.258.

L'an deux mille, le onze janvier.

Par-devant Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

La société anonyme FINANCE, GESTION CONSULTANT LUXEMBOURG S.A. en abrégé FINGECO LUX S.A. avec siège social à L-1330 Luxembourg, 4A, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

constituée suivant acte reçu par Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg, en date du 12 novembre 1996, publié au Mémorial Recueil C numéro 44 du 31 janvier 1997,

ici représentée par Monsieur Edgar Bisenius, comptable, demeurant à Luxembourg,

agissant en sa qualité d'administrateur-délégué, fonction à laquelle il a été nommé par décision de l'assemblée générale extraordinaire de la prédite société tenue à la suite de l'acte constitutif du 12 novembre 1996, ayant tous les pouvoirs à l'effet des présentes, la société étant valablement engagée par la seule signature de l'administrateur-délégué.

Lequel comparant déclare être associé et propriétaire des cent vingt-cinq (125) parts sociales, de la société à responsabilité limitée M.I.C.E. & CO., S.à r.l., avec siège social à L-1330 Luxembourg, 4A, boulevard Grande Duchesse Charlotte

constituée en vertu d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 10 février 2000, numéro 222 de son répertoire,

publié au Mémorial C numéro 364 du 20 mai 2000.

*Assemblée Générale Extraordinaire*

Le comparant représentant l'intégralité du capital social, se considérant dûment convoqué, s'est réuni en assemblée générale extraordinaire et a pris la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'assemblée décide de changer la dénomination de la prédite société, de modifier en conséquence l'article premier des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 1.** A Limited Liability Company is hereby incorporated under Luxembourg law under the name MONASTYRSKY, ZYUBA, SEMENOV & PARTNERS, S.à r.l., abbreviated MZS & PARTNERS, S.à r.l.

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois sous la domination de MONASTYRSKY, ZYUBA, SEMENOV & PARTNERS, S.à r.l., en abrégé MZS & PARTNERS, S.à r.l.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente modification des status, s'élève approximativement à la somme de trente mille francs (30.000,-).

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: E. Bisenius, N. Muller

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 12 janvier 2001, vol. 866, fol. 11, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 16 janvier 2001.

N. Muller.

(05679/224/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

**MZS & PARTNERS, MONASTYRSKY, ZYUBA, SEMENOV & PARTNERS S.à r.l.,**  
**Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 4, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
 R. C. Luxembourg B 74.258.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2001.

(05680/224/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

**MAURON, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R. C. Luxembourg B 29.797.

Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 6 janvier 1989, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations n° 132 du 16 mai 1989; actes modificatifs reçus par le même notaire, en date du 30 septembre 1991, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations n° 133 du 9 avril 1992, et par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 14 juillet 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations n° 505 du 25 octobre 1993 et en date du 9 juillet 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 554 du 8 octobre 1997.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2001, vol. 548, fol. 41, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2001.

MAURON

Société Anonyme Holding

Signature

(05671/546/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**MAURON, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R. C. Luxembourg B 29.797.

## EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 20 avril 2000 a reconduit pour un terme d'un an les mandats d'administrateur de Messieurs Robert Roderich, Luciano dal Zotto et Guy Schosseler, leurs mandats venant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2001.

L'Assemblée a nommé en qualité de Commissaire aux comptes, pour un terme d'une année, Madame Nathalie Thunus, employée privée, demeurant à L-8540 Ospern, dont le mandat expirera à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2001.

Pour extrait conforme

MAURON

Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2001, vol. 548, fol. 41, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05672/546/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**MECANAUTO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Howald, 12, rue des Bruyères.

R. C. Luxembourg B 15.703.

Le bilan arrêté au 31 décembre 1999, enregistré à Remich, le 10 janvier 2001, vol. 176, fol. 54, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 janvier 2001.

Pour MECANAUTO, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(05677/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**PROFIGEST HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 70.528.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 15 janvier 2001, vol. 548, fol. 37, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(05723/761/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**M.I. S.A., Société Anonyme (en liquidation),  
(anc. MUREX INTERNATIONAL S.A.).**  
Siège social: Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 39.140.

DISSOLUTION

L'an deux mille, le vingt-huit décembre.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

Les actionnaires de la société anonyme M.I. S.A., avec siège social à Luxembourg, inscrite au R. C. de Luxembourg sous le numéro B 39.140, constituée sous la dénomination de INFORMATION TECHNOLOGY SYSTEMS S.A. suivant acte reçu par-devant Maître Jacques Delvaux, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 19 décembre 1991, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 261 du 16 juin 1992. La dénomination de la société a été changée en MUREX INTERNATIONAL S.A. et les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire Jacques Delvaux, le 26 novembre 1992, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 114 du 17 mars 1993.

La dénomination de la société a été changée en M.I. S.A. et les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant, le 23 février 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 451 du 27 juin 2000.

L'assemblée est ouverte à 11.30 heures sous la présidence de Maître Tessa Stocklausen, avocat, demeurant à Luxembourg qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Céline Bour, employée privée, demeurant à Thionville. L'assemblée choisit comme scrutateur Maître Eric Sublon, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente Assemblée Générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Rapport du commissaire à la liquidation
2. Décharge au liquidateur et au commissaire à la liquidation
3. Clôture de la liquidation
4. Indication de l'endroit où les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant 5 ans à partir de la clôture de la liquidation.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 13 décembre 2000 après avoir entendu le rapport du liquidateur, a nommé en qualité de commissaire à la liquidation la société civile KPMG AUDIT, établie à L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer, et a fixé à ces jour, heure et lieu la présente assemblée.

V. Que les actionnaires de la société s'engagent personnellement à régler les dettes fiscales qui pourraient naître à charge de la société après sa dissolution, du fait que la société n'a pas encore reçu de la part de l'Administration des Contributions les bulletins d'imposition pour les années 1999 et 2000.

Ces constatations faites et reconnues exactes par l'assemblée, celle-ci aborde son ordre du jour comme suit:

1. Rapport du commissaire à la liquidation

L'assemblée entend le rapport du commissaire à la liquidation sur l'examen des documents de la liquidation et sur la gestion du liquidateur.

Ce rapport conclut à l'adoption des comptes de liquidation et à la décharge du liquidateur.

2. Approbation des comptes, décharge au liquidateur et au commissaire

Adoptant les conclusions de ce rapport, l'assemblée approuve à l'unanimité les comptes de liquidation et donne par vote unanime décharge pleine et entière, sans réserves ni restrictions au liquidateur Monsieur Salim Philippe Helou de sa gestion de liquidateur de la société.

L'assemblée donne également décharge par vote unanime au commissaire à la liquidation pour l'exécution de son mandat.

3. Clôture de liquidation.

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société anonyme M.I. S.A. a cessé d'exister à partir de ce jour.

4. Maintien des documents sociaux

L'assemblée décide que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de 5 ans à Luxembourg, 6, rue Zithe.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Stocklausen, Bour, Sublon, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2001, vol. 127S, fol. 82, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 15 janvier 2001.

T. Metzler.

(05678/222/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**MOGEB, LIGHT AND SOUND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4985 Sanem, 18, rue des Peupliers.

R. C. Luxembourg B 56.202.

Le bilan arrêté au 31 décembre 1999, enregistré à Remich, le 10 janvier 2001, vol. 176, fol. 54, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 janvier 2001.

Pour MOGEB, LIGHT AND SOUND, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(05681/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**M.S.I., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 213, avenue Diderich.

R. C. Luxembourg B 21.260.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Remich, le 10 janvier 2001, vol. 176, fol. 55, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2001.

(05684/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**MONDIAL INDUSTRIE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir.

R. C. Luxembourg B 56.203.

*Procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue à Foetz le 8 décembre 2000*

*Bureau*

L'assemblée est présidée par Monsieur Pascal Garijo qui désigne Monsieur Berger Jacques comme secrétaire. Monsieur Rosati Patrice est désigné comme scrutateur.

*Présences*

Les actionnaires assistant en personne à l'assemblée du 8 décembre 2000 sont mentionnés sur la liste de présence ci-jointe laquelle a été signée avant la séance par chacun des actionnaires présents. L'assemblée est habilitée, conformément aux dispositions de la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, de prendre à la majorité simple les décisions figurant à l'ordre du jour sans égard à la représentation du capital social.

Les convocations pour la présente assemblée ont été faites conformément à l'article 2 de la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, ce dont il a été justifié au bureau de l'assemblée.

*Ordre du jour:*

1. Conversion du capital social actuellement exprimé en LUF.
2. Augmentation du capital dans le cadre autorisé par la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros.
3. Adaptation de la mention de la valeur nominale des actions et du capital social.
4. Adaptation de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:  
**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,-), représenté par deux cent cinquante actions (250) de cent vingt quatre euros (124,-) chacune.

*Décisions*

Après en avoir délibéré, l'assemblée, à la majorité absolue:

Décide de convertir le capital social actuellement exprimé en LUF.

Décide d'augmenter le capital social de 13,31 euros pour le porter de son montant actuel de 30.986,69 euros à 31.000,- euros par incorporation de résultats reportés.

Décide d'adapter en conséquence la valeur nominale des actions émises et la mention du capital social.

Décide d'adapter l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,-) représenté par deux cent cinquante actions (250) de cent vingt quatre euros (124,-) chacune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 49, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05682/000/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**MULLEBUTZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Esch-sur-Alzette.

R. C. Luxembourg B 34.938.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 21 décembre 2000, vol. 318, fol. 62, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 16 janvier 2001.

FIDUCIAIRE V. COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signatures

(05685/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**NEW HOTEL-RESTAURANT DU CHEMIN DE FER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 32.722.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 21 décembre 2000, vol. 318, fol. 60, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 16 janvier 2001.

FIDUCIAIRE V. COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signatures

(05686/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**OMNIUM AFRICAIN D'INVESTISSEMENTS (O.A.I.), Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R. C. Luxembourg B 20.721.

Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange en date du 15 juillet 1983, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 271 du 13 octobre 1983. Les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le même notaire, en date du 28 juillet 1989, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 23 du 20 janvier 1990, et en date du 18 juin 1993, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 468 du 11 octobre 1993.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2001, vol. 548, fol. 41, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

*Composition du Conseil d'administration*

MM. Robert Roderich, administrateur de sociétés, demeurant à L-8118 Bridel;  
Luciano Dal Zotto, administrateur de sociétés, demeurant à L-4423 Soleuvre;  
Nico Becker, administrateur de sociétés, demeurant à L-5680 Dalheim.

*Commissaire aux comptes*

Mme Nathalie Thunus, employée privée, demeurant à L-8540 Ospern.

Les mandats des administrateurs et du Commissaire aux comptes viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2001.

OMNIUM AFRICAIN D'INVESTISSEMENTS (O.A.I.)

Société Anonyme Holding

Signature

(05702/546/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**NOBIS SOCIETE DES BANQUES PRIVEES, Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: Luxemburg.

H. R. Luxemburg B 20.533.

Im Jahre zweitausend, den neunzehnten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Notar Frank Baden, mit dem Amtswohnsitz in Luxemburg.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft NOBIS SOCIETE DES BANQUES PRIVEES, mit Sitz in Luxemburg, eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter der Nummer B 20.533, zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Aktiengesellschaft NOBIS SOCIETE DES BANQUES PRIVEES wurde gegründet gemäss Urkunde des unterzeichneten Notars vom 22. Juni 1983, veröffentlicht im Mémorial, Recueil C, Nummer 174 vom 13. Juli 1983.

Die Satzung wurde verschiedentlich abgeändert und zum letzten Mal gemäss Urkunde des unterzeichneten Notars vom 15. Oktober 1997, welche im Mémorial, Recueil C, Nummer 49 vom 22. Januar 1998, veröffentlicht wurde.

Die Versammlung wird um elf Uhr dreissig unter dem Vorsitz von Frau Heike Brüll, Bankangestellte, wohnhaft in Trier, eröffnet.

Der Vorsitzende beruft zum Sekretär Herrn Thomas Neumann, Bankangestellter, wohnhaft in Trier.

Die Versammlung wählt einstimmig zum Stimmzähler Frau Carmen Bermes, Bankangestellte, wohnhaft in Konz.

Der Vorsitzende stellt unter Zustimmung der Versammlung fest:

I.- Die Tagesordnung hat folgenden Wortlaut:

Änderung der jährlichen Generalversammlung auf den letzten Montag des Monats März eines jeden Jahres um 14.00 Uhr.

II.- Die Aktionäre sowie deren bevollmächtigte Vertreter sind unter Angabe des Namens, Vornamens, des Datums der Vollmachten sowie der Stückzahl der vertretenen Aktien auf einer Anwesenheitsliste mit ihrer Unterschrift eingetragen.

III.- Aus dieser Anwesenheitsliste geht hervor, dass das gesamte Aktienkapital in gegenwärtiger Versammlung vertreten ist, und dass somit die Versammlung befugt ist über nachstehende Tagesordnung, welche den Aktionären bekannt ist, zu beschliessen.

Die Anwesenheitsliste wird durch den Vorsitzenden abgeschlossen und durch den Versammlungsvorstand gezeichnet.

Sie wird gegenwärtigem Protokoll nebst den darin erwähnten Vollmachten, welche durch die Erschienenen ne varietur paraphiert wurden, beigefügt bleiben, um mit demselben einregistriert zu werden.

Alsdann werden nach Eintritt in die Tagesordnung einstimmig folgender Beschluss gefasst:

*Erster Beschluss*

Die Generalversammlung beschliesst die jährliche Generalversammlung auf den letzten Montag des Monats März um 14.00 Uhr zu verlegen.

Infolgedessen wird Artikel 19 (1) der Satzung wie folgt abgeändert:

(1) Die ordentliche Generalversammlung findet alljährlich am letzten Montag im Monat März jeweils um vierzehn Uhr statt. Ist dieser Tag gesetzlicher Feiertag, so findet die Generalversammlung am nächstfolgenden Werktag zur gleichen Stunde statt.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung aufgehoben.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, haben dieselben mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: H. Brüll, T. Neumann, C. Bermes, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2000, vol. 127S, fol. 59, case 9. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, der Gesellschaft auf Begehrt erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, den 9. Januar 2001.

F. Baden.

(05690/200/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

**NOBIS SOCIETE DES BANQUES PRIVEES, Société Anonyme.**

Siège social: Luxemburg.

R.C. Luxemburg B 20.533.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 18 janvier 2001.

F. Baden

*Notaire*

(05691/200/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.



**NEW LECTA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 72.198.

L'an deux mille, le vingt décembre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

A comparu:

- Madame Delphine Tempe, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de la société dénommée NEW LECTA S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous la section B et le numéro 72.198,

constituée par acte du notaire instrumentaire en date du 14 octobre 1999, publié au Mémorial C de 1999, page 47547, et dont les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière fois par acte du même notaire en date du 22 septembre 2000, en voie de publication au Mémorial C,

en vertu d'un pouvoir lui conféré par résolution du conseil d'administration de la Société du 7 décembre 2000, une copie de ladite résolution, après avoir été signée ne varietur par la société comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentant d'acter les déclarations suivantes:

Que le capital social actuel de la société prédésignée s'élève actuellement à EUR 1.450.555,98 divisé en

I	113.852	Actions ordinaires classe A1;
II	113.858	Actions privilégiées sans droit de vote A2;
III	22.460	actions ordinaires classe B;
IV	13.652	actions ordinaires classe C1A;
V	14.146	actions ordinaires classe C1B;
VI	2.324	actions ordinaires classe C2A;
VII	2.396	actions ordinaires classe C2B;
VIII	5.500	actions ordinaires classe C3A;
IX	5.670	actions ordinaires classe C3B;
X	1.453	actions ordinaires de classe D;
XI	468	actions ordinaires de classe E;
XII	11.231	actions ordinaires de classe G1;
XIII	10.004	actions ordinaires de classe G2;
XIV	100.000	actions ordinaires de classe J1;
XV	15.000	actions privilégiées sans droit de vote J2;
XVI	9.700	actions privilégiées sans droit de vote K;
XVII	90.361	actions privilégiées avec droit de vote X1;
XVIII	30.121	actions privilégiées sans droit de vote X2;
XVIII	35	actions privilégiées sans droit de vote Y;

toutes ayant une valeur nominale de EUR 2,58 (deux euros cinquante-huit cents) par action.

2.- Qu'aux termes du premier alinéa de l'article 5.2 des statuts, la société a, à côté et en sus du capital social souscrit, un capital autorisé de la société est fixé à EUR 239.725,86 divisé en

I	7.351	Actions ordinaires classe C1A;
II	7.617	actions ordinaires classe C1B;
III	760	actions ordinaires classe C2A;
IV	783	actions ordinaires classe C2B;
V	5.352	actions ordinaires classe C3A;
VI	5.519	actions ordinaires classe C3B;
VII	1.184	actions ordinaires classe D;
VIII	5.602	actions ordinaires classe G1;
IX	1.249	actions ordinaires classe G2;
X	10.000	actions ordinaires de classe I;
XI	47.500	actions privilégiées sans droit de vote H;

toutes ayant une valeur nominale de EUR 2,58 (deux euros cinquante-huit cents) par action.

Les alinéas 2 et suivants de l'article 5.2. des statuts sont libellés comme suit:

Le conseil d'administration est autorisé pendant une période de cinq ans, prenant fin le 19 juin 2005, à augmenter une ou plusieurs fois le capital social souscrit dans les limites du capital autorisé d'un montant total de EUR 1.690.281,84.

De telles augmentations de capital peuvent être souscrites et émises avec ou sans prime d'émission suivant la décision du conseil d'administration.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à l'émission de 1.269 actions ordinaires de classe G1 et 1.249 actions ordinaires de classe G2 sans réserver aux actionnaires existants un droit préférentiel de souscrire les actions émises. Le solde du montant de l'augmentation de capital pourra uniquement être souscrit par des porteurs de warrants, émis conformément à l'article 5.10 des présents statuts et émis sous forme d'actions.

Plus particulièrement le conseil d'administration est autorisé et dispose du pouvoir de réaliser toute augmentation du capital social endéans les limites du capital social autorisé, en une ou plusieurs tranches successives, contre paiement en espèces ou en nature, par conversion de créances, incorporation de réserves, ou de toute autre manière, et, d'arrêter le lieu et la date pour l'émission ou les émissions successives, le prix d'émission, les modalités et conditions de la souscription et de la libération des nouvelles actions;

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, fondé de pouvoir de la Société, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir le paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

3.- Que dans sa réunion du 7 décembre 2000 le conseil d'administration a décidé de réaliser une augmentation de capital de EUR 1.545,42 (mille cinq cent quarante-cinq virgule quarante-deux euros), représentée par:

338 actions ordinaires classe G1, augmentée d'une prime d'émission de EUR 59,34 par action, soit une prime d'émission totale de EUR 20.056,92,

et 261 actions ordinaires classe G2, augmentée d'une prime d'émission de EUR 11,42 par action, soit une prime d'émission totale de EUR 2.980,62

en vue de porter le capital social souscrit actuel de EUR 1.450.555,98 (un million quatre cent cinquante mille cinq cent cinquante-cinq virgule quatre-vingt-dix-huit euros) à EUR 1.452.101,40 (un million quatre cent cinquante-deux mille cent un virgule quarante),

par la création de:

- 338 (trois cent trente-huit) actions ordinaires classe G1, d'une valeur nominale de EUR 2,58 (deux euros cinquante-huit cents) par action,

entièrement libérées, augmentée d'une prime d'émission de EUR 59,34 soit une prime d'émission totale de EUR 20.056,92,

- 261 (deux cent soixante et une) actions ordinaires classe G2, d'une valeur nominale de EUR 2,58 (deux euros cinquante-huit cents) par action, entièrement libérées, augmentée d'une prime d'émission de EUR 11,142, soit une prime d'émission totale de EUR 2.980,62;

libérées comme dit ci-avant, et jouissant des droits et avantages tels que prévus par les statuts,

sans réserver un droit préférentiel de souscription aux actionnaires existants, par rapport aux actions ordinaires de la classe G1 et G2, conformément aux dispositions du prédit article 5.2. des statuts,

et d'accepter la souscription de ces nouvelles actions par les souscripteurs dans les proportions tels que renseignés ci-dessus

moyennant une contribution en espèces totale (capital + prime d'émission) de EUR 24.582,96 (vingt-quatre mille cinq cent quatre-vingt-deux virgule quatre-vingt-seize euros), se répartissant comme suit entre les différentes classes d'actions:

\* EUR 20.928,96 (valeur nominale + prime) pour les 338 actions ordinaires classe G1

\* EUR 3.654,- (valeur nominale + prime) pour les 2.618,182 actions ordinaire classe G2

4.- La réalisation de la tranche d'augmentation de capital ci-dessus décrite, est constatée par le notaire instrumentant sur le vu des documents de souscription.

La somme totale de EUR 24.582,96 (vingt-quatre mille cinq cent quatre-vingt-deux virgule quatre-vingt-seize euros), se trouve être à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire par certificat bancaire.

5.- Que suite à la réalisation de cette augmentation, le capital se trouve porté à EUR 1.452.101,40 (un million quatre cent cinquante-deux mille cent un virgule quarante) et les articles 5.1 et 5.2 des statuts, version anglaise et française, auront dorénavant la teneur suivante:

### Version anglaise

#### 5.1. Subscribed capital.

The subscribed capital of the corporation is set at EUR 1,452,101.40 divided into

I.	113,852	Ordinary shares of class A1
II.	113,858	Preferential A2 non voting shares
III.	22,460	Ordinary shares of class B
IV.	13,652	Ordinary shares of class C1A
V.	14,146	Ordinary shares of class C1B
VI.	2,324	Ordinary shares of class C2A
VII.	2,396	Ordinary shares of class C2B
VIII.	5,500	Ordinary shares of class C3A
IX.	5,670	Ordinary shares of class C3B
X.	1,453	Ordinary shares of class D
XI.	468	Ordinary shares of class E
XII.	11,569	Ordinary shares of class G1
XIII.	10,265	Ordinary shares of class G2
XIV.	100,000	Ordinary shares of class j1
XV.	15,000	Preferential J2 non voting shares
XVI.	9,700	Preferential K non voting shares
XVII.	90,361	Preferential X1 voting shares
XVIII.	30,121	Preferential X2 non voting shares
XVIII.	35	Preferential Y non voting shares

all with a par value of EUR 2.58 (two euro fifty-eight cent) per share.

## 5.2. Authorized capital

Besides and apart from the subscribed capital, the authorized capital of the Corporation is set at EUR 238,180.44 to be divided into

I.	7,351	Ordinary shares of class C1A,
II.	7,617	Ordinary shares of class C1B,
III.	760	Ordinary shares of class C2A,
IV.	783	Ordinary shares of class C2B,
V.	5,352	Ordinary shares of class C3A,
VI.	5,519	Ordinary shares of class C3B,
VII.	1,184	Ordinary shares of class D,
VIII.	5,264	Ordinary shares of class G1,
IX.	988	Ordinary shares of class G2,
X.	47,500	Preferential H non voting shares, and
XI.	10,000	Ordinary shares of class I

all with a par value of EUR 2.58 (two euro fifty-eight cent) per share.

The board of directors is authorised, during a period of five years, ending on 19 June 2005, to increase once or several times the subscribed capital within the limits of the authorised capital up to a total amount of EUR 1,690,281.84.

Such increased amount of capital may be subscribed and issued with or without an issue premium, as the board of directors may from time to time determine.

The board of directors is authorised to proceed to such issues of 931 ordinary class G1 shares and 988 ordinary class G2 shares without reserving for the existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares issued. The remainder of such amount of increased capital may only be subscribed for by the holders of warrants, issued in accordance with Article 5.10 of these articles of incorporation, and issued in the form of shares.

More specifically the board of directors is authorized and empowered to realize any increase of the corporate capital within the limits of the authorized share capital in one or several successive tranches, against payment in cash or in kind, by conversion of claims, integration of reserved profits or in any other manner and to determine the place and date of the issue or the successive issues, the issue price, the terms and conditions of the subscription of and paying up on the new shares.

The board of directors may delegate to any duly authorized director or officer of the Corporation, or to any other duly authorized person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amount of capital.

## Version française

### 5.1. Capital souscrit

Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 1.452.101,40 divisé en

I	113.852	Actions ordinaires classe A1;
II	113.858	Actions privilégiées sans droit de vote A2;
III	22.460	actions ordinaires classe B;
IV	13.652	actions ordinaires classe C1A;
V	14.146	actions ordinaires classe C1B;
VI	2.324	actions ordinaires classe C2A;
VII	2.396	actions ordinaires classe C2B;
VIII	5.500	actions ordinaires classe C3A;
IX	5.670	actions ordinaires classe C3B;
X	1.453	actions ordinaires de classe D;
XI	468	actions ordinaires de classe E;
XII	11.569	actions ordinaires de classe G1;
XIII	10.265	actions ordinaires de classe G2;
XIV	100.000	actions ordinaires de classe J1;
XV	15.000	actions privilégiées sans droit de vote J2;
XVI	9.700	actions privilégiées sans droit de vote K;
XVII	90.361	actions privilégiées avec droit de vote X1;
XVIII	30.121	actions privilégiées sans droit de vote X2;
XVIII	35	actions privilégiées sans droit de vote Y;

toutes ayant une valeur nominale de EUR 2,58 (deux euros cinquante-huit cents) par action.

### 5. 2. Capital autorisé

A côté et en sus du capital social souscrit, le capital autorisé de la Société est fixé à EUR 238,180.44 divisé en

I	7.351	Actions ordinaires classe C1A;
II	7.617	actions ordinaires classe C1B;
III	760	actions ordinaires classe C2A;
IV	783	actions ordinaires classe C2B;

V	5.352	actions ordinaires classe C3A;
VI	5.519	actions ordinaires classe C3B;
VII	1.184	actions ordinaires classe D;
VIII	5.264	actions ordinaires classe G1;
IX	988	actions ordinaires classe G2;
X	10.000	actions ordinaires de classe I;
XI	47.500	actions privilégiées sans droit de vote H;

toutes ayant une valeur nominale de EUR 2,58 (deux euros cinquante-huit cents) par action.

Le conseil d'administration est autorisé pendant une période de cinq ans, prenant fin le 19 juin 2005, à augmenter une ou plusieurs fois le capital social souscrit dans les limites du capital autorisé d'un montant total de EUR 1.690.281,84.

De telles augmentations de capital peuvent être souscrites et émises avec ou sans prime d'émission suivant la décision du conseil d'administration.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à l'émission de 931 actions ordinaires de classe G1 et 988 actions ordinaires de classe G2 sans réserver aux actionnaires existants un droit préférentiel de souscrire les actions émises. Le solde du montant de l'augmentation de capital pourra uniquement être souscrit par des porteurs de warrants, émis conformément à l'article 5.10 des présents statuts et émis sous forme d'actions.

Plus particulièrement le conseil d'administration est autorisé et dispose du pouvoir de réaliser toute augmentation du capital social endéans les limites du capital social autorisé, en une ou plusieurs tranches successives, contre paiement en espèces ou en nature, par conversion de créances, incorporation de réserves, ou de toute autre manière, et, d'arrêter le lieu et la date pour l'émission ou les émissions successives, le prix d'émission, les modalités et conditions de la souscription et de la libération des nouvelles actions;

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, fondé de pouvoir de la Société, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir le paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

#### *Frais - Evaluation*

Les frais, dépenses, honoraires ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou mis à sa charge en raison des présentes sont évalués à LUF 57.000,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation données aux comparants, connus du notaire instrumentant par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: D. Tempe, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2000, vol. 127S, fol. 72, case 11. – Reçu 9.917 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2001.

J. Delvaux.

(05687/208/225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

#### **NEW LECTA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 72.198.

Statuts coordonnés suite à un constat d'augmentation du capital acté sous le numéro 950/2000 en date du 20 décembre 2000 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(05688/208/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

#### **NEW NEPTUNE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Mersch, 1, rue de Colmar-Berg.

R. C. Luxembourg B 50.221.

Le bilan arrêté au 31 décembre 1999, enregistré à Remich, le 10 janvier 2001, vol. 176, fol. 54, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 janvier 2001.

*Pour NEW NEPTUNE, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(05689/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

**NOSNEB HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 51.581.

L'an deux mille, le vingt-deux décembre.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding NOSNEB HOLDING S.A., ayant son siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 51.581, constituée suivant acte reçu par Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich, en date du 22 juin 1995, publié au Mémorial C, numéro 477 du 22 septembre 1995. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 13 janvier 2000, publié au Mémorial C, numéro 320 du 3 mai 2000.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Thierry Becker, avocat, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Madame Chantal Keereman, juriste, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Candice Wisser, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de 384.750,- EUR (trois cent quatre-vingt-quatre mille sept cent cinquante euros) pour le porter de son montant actuel de 405.000,- EUR (quatre cent cinq mille euros) à 789.750,- EUR (sept cent quatre-vingt-neuf mille sept cent cinquante euros) par l'émission de 9.500 actions nouvelles de 40,50 EUR chacune.

2. Souscription par Monsieur Nikolaos Katselis, demeurant à 4, Myrtias Street, Erythrea, Attika (Grèce), de 8.709 actions nouvelles de 40,50 EUR chacune, moyennant apport en nature d'une créance à concurrence de 352.714,50 EUR.

3. Souscription par Monsieur Stylianos Spanoudakis, demeurant à 67, Fediou Street, Ano Helioupoly, Attika (Grèce), de 791 actions nouvelles de 40,50 EUR chacune, moyennant apport en nature d'une créance à concurrence de 32.035,50 EUR.

4. Modification de l'article 5, alinéa 1<sup>er</sup> des statuts pour refléter l'augmentation de capital proposée.

II. Que les actionnaires représentés, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

III. Qu'il résulte de ladite liste de présence que toutes les dix mille (10.000) actions représentatives de l'intégralité du capital social de quatre cent cinq mille euros (405.000,- EUR) sont représentées à la présente assemblée, de sorte qu'il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de trois cent quatre-vingt-quatre mille sept cent cinquante euros (384.750,- EUR) pour le porter de son montant actuel de quatre cent cinq mille euros (405.000,- EUR) à sept cent quatre-vingt-neuf mille sept cent cinquante euros (789.750,- EUR) par l'émission de neuf mille cinq cents (9.500) actions nouvelles de quarante virgule cinquante euros (40,50 EUR) chacune.

Les neuf mille cinq cents (9.500) actions nouvelles ont été souscrites et libérées comme suit:

a) huit mille sept cent neuf (8.709) actions nouvelles de quarante virgule cinquante euros (40,50 EUR) chacune, par Monsieur Nikolaos Katselis, industriel, demeurant 4, Myrtias Street, Erythrea, Attika (Grèce),

représenté par Madame Chantal Keereman, préqualifiée, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée le 12 décembre 2000, laquelle procuration est annexée aux présentes,

moyennant incorporation au capital social d'une créance certaine, liquide et exigible à concurrence d'un montant de trois cent cinquante-deux mille sept cent quatorze virgule cinquante euros (352.714,50 EUR) envers la société.

b) Sept cent quatre-vingt-onze (791) actions nouvelles de quarante virgule cinquante euros (40,50 EUR) chacune, par Monsieur Stylianos Spanoudakis, officier en retraite de la marine marchande, demeurant 67, Fediou Street, Ano Helioupoly, Attika (Grèce),

représenté par Madame Chantal Keereman, préqualifiée, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée le 6 décembre 2000, laquelle procuration est annexée aux présentes,

moyennant incorporation au capital social d'une créance certaine, liquide et exigible à concurrence d'un montant de trente-deux mille trente-cinq virgule cinquante euros (32.035,50 EUR) envers la société.

La preuve de l'existence desdites créances a été fournie au notaire soussigné, qui le constate expressément moyennant un rapport établi en application de l'article 26-1 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, par Monsieur Lex Benoy, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg, daté du 18 décembre 2000.

Ledit rapport contient la conclusion suivante:

## «Conclusion

Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, je n'ai pas d'observations à formuler sur la valeur des apports qui correspondent au moins au nombre et à la valeur des 9.500 actions d'une valeur nominale de 40,50 EUR à émettre en contrepartie.»

Lequel rapport, signé ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire, restera annexé aux présentes avec lesquelles il sera soumis aux formalités de l'enregistrement.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier l'article 5 alinéa 1<sup>er</sup> des statuts afin de refléter l'augmentation de capital, dont question ci-dessus et de lui donner dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5. Alina 1<sup>er</sup>.** Le capital social est fixé à sept cent quatre-vingt-neuf mille sept cent cinquante euros (789.750,- EUR) représenté par dix-neuf mille cinq cents (19.500) actions de quarante virgule cinquante euros (40,50 EUR) chacune, entièrement libérées.»

*Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de capital qui précède, s'élève à approximativement 220.000,- LUF.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, qui sont tous connus du notaire par leurs noms, pré-noms, états et demeures, les membres du bureau ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: Th. Becker, Ch. Keereman, C. Wiser, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 7CS, fol. 55, case 7. – Reçu 155.208 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2001.

P. Frieders.

(05692/212/91) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**NOSNEB HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 51.581.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2001.

P. Frieders.

(05693/212/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**OMNISOFTE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 8, rue Jean engling.

*Compte-Rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège de la Compagnie, à 10.30 heures*

Etaient présents:

Dr Hugo Jankowitz et M. Simon Love.

- Désignation du président et du secrétaire de la réunion

Il a été décidé à l'unanimité que M. Simon Love présiderait la réunion et que le Dr Hugo Jankowitz assumerait la fonction de Secrétaire.

- Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Il a été décidé à l'unanimité d'approuver le compte-rendu de la précédente Assemblée Générale Extraordinaire après lecture, et que le Président ou le Secrétaire de la Compagnie soient autorisés à signer celui-ci.

- Désignation d'un nouveau directeur

Il a été décidé à l'unanimité de désigner M. Peter van Lishout comme Directeur faisant fonction, en tant que comptable de la Compagnie.

La mise en fonction est effective de manière rétroactive à partir du premier mai 2000.

- Fin de la réunion

En l'absence d'autres sujets à l'ordre du jour, il est mis fin à la réunion.

H. Jankowitz / S. Love

*Le Secrétaire / Le Président*

Enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 50, case 10. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(05701/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**NOVELCO, Société Anonyme.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.  
R. C. Luxembourg B 18.920.

Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange en date du 7 décembre 1981, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations n° 43 du 3 mars 1982; les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le même notaire, en date du 28 mai 1990, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations n° 12 du 14 janvier 1991, et en date du 4 juin 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations n° 492 du 20 octobre 1993.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2001, vol. 548, fol. 41, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Composition du Conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2001:*

MM. Robert Roderich, administrateur de sociétés, demeurant à L-8118 Bridel;  
Luciano Dal Zotto, administrateur de sociétés, demeurant à L-4423 Soleuvre;  
Nico Becker, administrateur de sociétés, demeurant à L-5680 Dalheim.

*Commissaire aux comptes:*

M. Guy Schosseler, expert-comptable, demeurant à L-3409 Dudelange.

Luxembourg, le 18 janvier 2001.

NOVELCO  
Société Anonyme  
Signature

(05694/546/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**OBECHHE, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.  
R. C. Luxembourg B 47.475.

Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 25 mars 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations n° 330 du 9 septembre 1994. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire, en date du 16 juillet 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 592 du 29 octobre 1997.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2001, vol. 548, fol. 41, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2001.

OBECHHE  
Société Anonyme Holding  
Signature

(05695/546/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**OBECHHE, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.  
R. C. Luxembourg B 47.475.

## EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 29 septembre 2000 a reconduit pour un terme d'un an les mandats d'administrateur de Messieurs Robert Roderich, Luciano Dal Zotto et Nico Becker, leur mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2001.

L'Assemblée a nommé en qualité de Commissaire aux comptes, pour un terme d'une année, Madame Nathalie Thunus, employée privée, demeurant à L-8540 Ospern, dont le mandat expirera à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2001.

Pour extrait conforme  
OBECHHE  
Société anonyme holding  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2001, vol. 548, fol. 41, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05696/546/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**OBERTIN EPICERIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Remich, 20, route de l'Europe.  
R. C. Luxembourg B 16.515.

—  
Le bilan arrêté au 31 décembre 1999, enregistré à Remich, le 10 janvier 2001, vol. 176, fol. 54, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 janvier 2001.

*Pour OBERTIN EPICERIE, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(05697/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**OCTAVIAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 72.551.

—  
EXTRAIT

Il ressort des résolutions des associés du 29 novembre 2000 que Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, a été nommé gérant en remplacement de Monsieur Gérard Becquer, gérant démissionnaire. Le mandat du nouveau gérant prendra fin lors de l'approbation des comptes au 30 novembre 2000.

Il ressort des mêmes résolutions que le siège de la société a été transféré au 5 boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 15 janvier 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2001, vol. 548, fol. 37, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(05698/534/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**OIL INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Ehnen, 1, rue de Wormeldange-Haut.  
R. C. Luxembourg B 29.119.

—  
Le bilan arrêté au 31 décembre 1999, enregistré à Remich, le 10 janvier 2001, vol. 176, fol. 54, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 janvier 2001.

*Pour OIL INTERNATIONAL HOLDING S.A.*

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(05699/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**STRAWBERRY MARKETING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 49.714.

—  
*Extrait du procès-verbal de la décision prise par le gérant en date du 28 décembre 2000*

Le gérant a décidé de transférer l'adresse du siège social de la société du 6, rue Jean Bertholet, L-1026 Luxembourg, aux 38-40, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001.

Luxembourg, le 8 janvier 2001.

*Pour STRAWBERRY MARKETING, S.à r.l.*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2001, vol. 548, fol. 14, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(05791/250/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---



**OIL SHIP TRANSPORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Grevenmacher, 38C, rue de Trèves.  
R. C. Luxembourg B 42.895.

Le bilan arrêté au 31 décembre 1999, enregistré à Remich, le 10 janvier 2001, vol. 176, fol. 54, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 janvier 2001.

Pour OIL SHIP TRANSPORT, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(05700/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**OPTIMOLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5488 Ehnen, 1, rue de Wormeldange-Haut.  
R. C. Luxembourg B 50.000.

Le bilan arrêté au 31 décembre 1999, enregistré à Remich, le 10 janvier 2001, vol. 176, fol. 54, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 janvier 2001.

Pour OPTIMOLUX S.A.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(05703/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**ORIGEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Esch-sur-Alzette.  
R. C. Luxembourg B 72.200.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 11 décembre 2000, vol. 318, fol. 47, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 16 janvier 2001.

FIDUCIAIRE V. COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(05704/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**PAN ASIA SPECIAL OPPORTUNITIES FUND 1999, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 72.829.

**DISSOLUTION**

In the year two thousand, on the twenty-first of December.

Before Maître Edmond Schroeder, notary residing in Mersch.

There appeared:

PAN ASIA CAPITAL MANAGER LIMITED, having its registered office in Road Town, Tortola, British Virgin Islands, being represented by Mrs Nicole Dupont, bank employee, residing in Tintigny (B), by virtue of a proxy under private seal.

The proxy given, signed ne varietur by the appearing party and by the undersigned notary, will remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has explained and requested the notary to state as follows:

- PAN ASIA SPECIAL OPPORTUNITIES FUND 1999, having its registered office in Luxembourg, was incorporated by deed of the undersigned notary, on the 14th of December 1999, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations on the 14th of February 2000, number 143.

- The appearing person declares that all the shares had been gathered in the hands of PAN ASIA CAPITAL MANAGER LIMITED.

- The sole shareholder declares to proceed to the dissolution of the company PAN ASIA SPECIAL OPPORTUNITIES FUND 1999.

- He has knowledge of the articles of incorporation of the company and he is perfectly aware of the financial situation of the company.

- He gives full discharge, in connection with their functions, to the Directors and the Statutory Auditor.

- He is vested, in his capacity of a liquidator, with the whole assets and liabilities, known and unknown of the company; clearance of the liabilities has to be terminated before any attribution of assets to his person as sole shareholder.

On the basis of these facts, the notary states the dissolution of the company.

The books, accounts and documents of PAN ASIA SPECIAL OPPORTUNITIES FUND 1999, will be safekept for a period of five years in L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing persons, this deed is worded in English, followed by a French translation and that in case of any divergences between the English and the French text, the English version shall be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary by his name, surname, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

PAN ASIA CAPITAL MANAGER LIMITED, ayant son siège social à Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, ici représentée par Madame Nicole Dupont, employée de banque, demeurant à Tintigny (B), en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été paraphée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentaire, annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès qualité qu'il agit, a prié le notaire instrumentaire de documenter les déclarations suivantes:

- La société PAN ASIA SPECIAL OPPORTUNITIES FUND 1999, avec siège social à Luxembourg, fut constituée par acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 14 décembre 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, en date du 14 février 2000, numéro 143.

- Le comparant déclare que toutes les actions ont été réunies entre les mains d'un seul actionnaire, savoir PAN ASIA CAPITAL MANAGER LIMITED.

- L'actionnaire unique déclare procéder à la dissolution de la société PAN ASIA SPECIAL OPPORTUNITIES FUND 1999.

- Il a pleine connaissance des statuts de la société et connaît parfaitement la situation financière de la société PAN ASIA SPECIAL OPPORTUNITIES FUND 1999.

- Il donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leur mandat jusqu'à ce jour.

- Il reprend à sa charge en tant que liquidateur l'apurement du passif connu ou inconnu de la société qui devra être terminé avant toute affectation quelconque de l'actif à sa personne en tant qu'actionnaire unique.

Sur base de ces faits, le notaire a constaté la dissolution de la société PAN ASIA SPECIAL OPPORTUNITIES FUND 1999.

Les livres et documents comptables de la société PAN ASIA SPECIAL OPPORTUNITIES FUND 1999 demeureront conservés pendant cinq ans à L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, le comparant a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: N. Dupont, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 29 décembre 2000, vol. 416, fol. 44, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 12 janvier 2001.

E. Schroeder.

(05706/228/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

#### **R + V LUXEMBOURG LEBENSVERSICHERUNG S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.

H. R. Luxemburg B 53.899.

Im Jahre zweitausend, den einundzwanzigsten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Frieders, mit dem Amtssitz in Luxemburg.

Fand die ausserordentliche Generalversammlung der Aktionäre der Aktiengesellschaft R + V LUXEMBOURG LEBENSVERSICHERUNG S.A., mit Sitz in L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison, statt. Die Gesellschaft wurde gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Marc Elter, mit dem damaligen Amtssitz in Luxemburg, am 7. Februar 1996, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 222 vom 3. Mai 1996 und ist eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg unter Nummer B 53.899. Die Satzung der Gesellschaft wurde abgeändert gemäss Urkunde aufgenommen durch den instrumentierenden Notar am 21. Dezember 1999, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 204 vom 13. März 2000.

Als Vorsitzender der Versammlung amtiert Herr Stefan Honecker, Geschäftsführer, wohnhaft in Strassen, welcher Herrn Dr. Andreas Hasse, Prokurist der Rechtsabteilung, geschäftsansässig in Wiesbaden (D), zum Sekretär bestellt.

Die Versammlung bestellt zum Stimmzähler Frau Hildegard Dixius, Sekretärin, wohnhaft in Longuich (D).

Der Vorsitzende stellt gemeinsam mit den Versammlungsteilnehmern Folgendes fest:

I.- Gegenwärtigem Protokoll ist ein Verzeichnis der Aktien und der Gesellschafter beigebogen. Diese Liste wurde von den Gesellschaftern, beziehungsweise deren Vertretern, sowie von dem Vorsitzenden, dem Sekretär, dem Stimmzähler und dem Notar unterschrieben.

Die von den Gesellschaftern ausgestellten Vollmachten werden ebenfalls gegenwärtiger Urkunde ne varietur paraphiert beigebogen und mit derselben formalisiert.

II.- Da sämtliche dreihundertzwanzigtausend (320.000) Aktien, welche das gesamte Gesellschaftskapital von acht Millionen Euro (8.000.000,- EUR) darstellen, in gegenwärtiger Generalversammlung vertreten sind, waren Einberufungen hin-fällig; somit ist gegenwärtige Versammlung rechtsgültig zusammengetreten.

III.- Die Tagesordnung der Generalversammlung ist folgende:

1. Erhöhung des gezeichneten Grundkapitals ohne Einzahlung um 2.225.837,- EUR auf 10.225.837,- EUR ohne Aus-gabe neuer Aktien.

2. Abänderung von Artikel 4 der Satzung um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 4. Grundkapital.** Das Grundkapital wird auf zehn Millionen zweihundertfünfundzwanzigtausendachthundert-siebenunddreissig Euro (10.225.837,- EUR) festgesetzt. Es ist aufgeteilt in dreihundertzwanzigtausend (320.000) auf den Namen lautende Aktien ohne Nominalwert.»

Nach Beratung fasst die Generalversammlung dann einstimmig folgende Beschlüsse:

#### *Erster Beschluss*

Die Generalversammlung beschliesst das gezeichnete Grundkapital ohne Einzahlung um zwei Millionen zweihundertfünfundzwanzigtausendachthundertsiebenunddreissig Euro (2.225.837,- EUR) zu erhöhen, um dasselbe von acht Millionen Euro (8.000.000,- EUR) auf zehn Millionen zweihundertfünfundzwanzigtausendachthundertsiebenund-dreissig Euro (10.225.837,- EUR) heraufzusetzen ohne Ausgabe von neuen Aktien.

#### *Zweiter Beschluss*

Die Generalversammlung beschliesst infolge der vorhergehenden Kapitalerhöhung, Artikel 4 der Satzung abzuändern und ihm folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 4. Grundkapital.** Das Grundkapital wird auf zehn Millionen zweihundertfünfundzwanzigtausendachthundert-siebenunddreissig Euro (10.225.837,- EUR) festgesetzt. Es ist aufgeteilt in dreihundertzwanzigtausend (320.000) auf den Namen lautende Aktien ohne Nominalwert.»

#### *Kosten*

Die Kosten, Auslagen, Honorare und Lasten aller Art, welche der Gesellschaft aus Anlass gegenwärtiger Kapitaler-höhung entstehen, werden auf ungefähr 1.000.000,- LUF abgeschätzt.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die Generalversammlung für abgeschlossen.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen zu Strassen, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen dem instrumentierenden Notar nach Na-men, gebräuchlichen Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, haben die Mitglieder des Versammlungsrates ge-genwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: St. Honecker, A. Hasse, H. Dixius, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2000, vol. 127S, fol. 81, case 8. – Reçu 897.900 francs.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung auf stempelfreiem Papier zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, den 15. Januar 2001.

P. Frieders.

(05756/212/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

### **R + V LUXEMBOURG LEBENSVERSICHERUNG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.

R. C. Luxembourg B 53.899.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 15 janvier 2001.

P. Frieders.

(05757/212/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

**PALINKA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 4, rue du Marché-aux-Herbes.  
R. C. Luxembourg B 79.001.

## EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire réunie à Luxembourg le 19 décembre 2000 a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1) Le siège social est transféré à L-1728 Luxembourg, 4, rue du Marché-aux-Herbes.
- 2) L'assemblée prend acte de la démission des quatre administrateurs et nomme en leur remplacement:
  - Monsieur Olivier Dewalque, comptable, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg
  - Madame Laetitia Vandegaer, employée privée, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg
  - Monsieur Laurent Pêcheur, comptable, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg
  - Madame Marie-Anne Schartz, comptable, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.
 Ils termineront le mandat de leurs prédécesseurs.
- 3) L'assemblée prend acte de la démission du commissaire aux comptes et nomme en son remplacement M. Sébastien Coyette, comptable, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.
- 4) Par votes spéciaux, décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire sortants pour leurs mandat et gestion jusqu'à ce jour.

Pour extrait conforme

Signature

Un Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2000, vol. 547, fol. 78, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05705/693/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

**PAYSAGES LUXEMBOURGEOIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 24.023.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 21 décembre 2000, vol. 318, fol. 61, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 16 janvier 2001.

FIDUCIAIRE V. COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(05711/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

**RENDITE LUX S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1651 Luxemburg, 9, avenue Guillaume.  
H. R. Luxemburg B 78.423.

Im Jahre zweitausend, den zweiundzwanzigsten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Notar André-Jean-Joseph Schwachtgen, mit dem Amtssitz in Luxemburg.

Hat eine außerordentliche Generalversammlung der Aktionäre der Aktiengesellschaft RENDITE LUX S.A. mit Sitz in 9, avenue Guillaume, L-1651 Luxemburg, im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg unter der Sektion B und der Nummer 78.423 eingetragen, gegründet aufgrund einer am 20. Oktober 2000 errichteten Urkunde, welche noch nicht im öffentlichen Amtsblatt (Mémorial C) veröffentlicht wurde, stattgefunden.

Die Versammlung beginnt um elf Uhr dreissig unter dem Vorsitz von Herrn Dr. Hanno Berger, Rechtsanwalt, wohnhaft in Frankfurt-am-Main, BRD.

Der Vorsitzende bestellt als Sekretär Herrn Jean Schaffner, Rechtsanwalt, wohnhaft in Luxemburg.

Die Generalversammlung wählt Herrn Bodo Demisch, Bankkauffmann, wohnhaft in Luxemburg zum Stimmenzähler.

Der Vorsitzende ersucht den Notar wie folgt zu beurkunden:

I. Alle anwesenden oder vertretenen Aktionäre sowie die vertretenen Aktien sind im Teilnehmerverzeichnis aufgeführt, das von den Mitgliedern des Vorsitzes und dem Notar unterzeichnet wurde. Das Teilnehmerverzeichnis bleibt ebenso wie die ne varietur paraphierten Vollmachten der vorliegenden Niederschrift beigefügt;

II. Aus dem Teilnehmerverzeichnis geht die Anwesenheit von 3.100 Aktien, die das gesamte Grundkapital vertreten, bei der außerordentlichen Generalversammlung hervor, so daß die ordnungsgemäße Einberufung der Generalversammlung, die Kenntnis aller Aktionäre von der Tagesordnung, die im Zuge der Einberufung der Generalversammlung vorab mitgeteilt wurde, und damit die ordnungsgemäße Entscheidung der Generalversammlung über alle Tagesordnungspunkte anerkannt wird;

III. Die Tagesordnung lautet wie folgt:

1. Erhöhung des Grundkapitals durch Einbringung von Euro 469.000,- von bisher Euro 31.000,- auf Euro 500.000,- durch die Ausgabe von 46.900 neuen Aktien mit einem Nennwert von Euro 10,- pro Aktie;

2. Zeichnung und Einzahlung von 45.962 neuen Aktien durch RP VILBELER FONDSGESELLSCHAFT m.b.H., mit Gesellschaftssitz in Bad Vilbel, Bundesrepublik Deutschland und von 938 Aktien durch PROPERTY FINANCE FRANCE S.A. mit Sitz in Luxemburg;

3. Änderung des Artikels 5 Absatz 1 der Statuten aufgrund der gefaßten Beschlüsse, mit nachfolgendem Inhalt:  
«Das Gesellschaftskapital beträgt Euro 500.000,- und ist eingeteilt in 50.000 Aktien mit einem Nennwert von je Euro 10,- pro Aktie.»

Nach genauer Kenntnis der Tagesordnungspunkte faßt die Generalversammlung folgende Beschlüsse:

*Erster Beschluss*

Die Generalversammlung beschließt die Erhöhung des Grundkapitals von Euro 469.000,- von bisher Euro 31.000,- auf Euro 500.000,- durch die Ausgabe von 46.900 neuer Aktien mit einem Nennwert von Euro 10,- pro Aktie.

*Zweiter Beschluss*

Die Generalversammlung beschließt die Zeichnung und Einzahlung von 45.962 neuen Aktien mit einem Nennwert von Euro 10,- pro Aktie durch RP VILBELER FONDSGESELLSCHAFT m.b.H., mit Gesellschaftssitz in Bad Vilbel, Bundesrepublik Deutschland, vertreten durch ihre Geschäftsführer Herr Dmitri V. Lioultchev, Diplomkaufmann, wohnhaft in D-60528 Frankfurt am Main, Waldstraße 30, Bundesrepublik Deutschland und Herr Heinrich Lay, Bankkaufmann, wohnhaft in D-61116 Bad Vilbel, Am Sonnenplatz 1, Bundesrepublik Deutschland, hier selbst vertreten durch Herrn Dmitri V. Lioultchev, vorgeannt, aufgrund einer privatschriftlichen Vollmacht ausgestellt am 21. Dezember 2000 in Bad Vilbel.

Die Generalversammlung beschließt die Zeichnung und Einzahlung von 938 neuen Aktien mit einem Nennwert von Euro 10,- pro Aktie durch PROPERTY FINANCE FRANCE S.A., eine Aktiengesellschaft Luxemburger Rechts, mit Sitz in L-1651 Luxemburg, 9, avenue Guillaume, hier vertreten durch Herrn Bodo Demisch, vorgeannt, aufgrund einer privatschriftlichen Vollmacht ausgestellt am 21. Dezember 2000 in Luxemburg und München.

Die gezeichneten Aktien wurden voll und in bar eingezahlt. Somit steht der Betrag von Euro 469.000,- der Gesellschaft zur Verfügung, worüber dem unterzeichneten Notar Nachweis erbracht wurde.

*Dritter Beschluss*

Die Generalversammlung beschließt aufgrund der vorangegangenen Beschlüsse die Änderung des Artikels 5 Absatz 1 der Statuten.

Artikel 5 Absatz 1 hat nunmehr folgenden Inhalt:

«Das Gesellschaftskapital beträgt Euro 500.000,- und ist eingeteilt in 50.000 Aktien mit einem Nennwert von je Euro 10,- pro Aktie.»

*Schätzung*

Zum Zweck der Einregistrierung wird die gegenwärtige Kapitalerhöhung auf achtzehn Millionen neuhundertneunzehntausendvierhundertdreizehn (18.919.413,-) Luxemburger Franken geschätzt.

Da keine weiteren Tagesordnungspunkte zur Abstimmung vorgesehen sind, schließt der Vorsitzende die Versammlung um zwölf Uhr.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorhergehenden an die Komparenten, haben dieselben mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: H. Berger, J. Schaffner, B. Dermisch, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2001, vol. 127S, fol. 90, case 9. – Reçu 189.194 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2001.

P. Bettingen.

Signé par Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, en remplacement de son collègue Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent.

(05747/230/73) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

**RENDITE LUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1651 Luxembourg, 9, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 78.423.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1731 du 22 décembre 2000 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour A. Schwachtgen

Signature

(05748/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

**PEREIRA ET PINTO FRUITS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Kayl.

R. C. Luxembourg B 38.768.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 22 novembre 2000, vol. 318, fol. 27, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 15 janvier 2001.

FIDUCIAIRE V. COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(05712/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**PERLUX, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 21 novembre 2000 que:

*Délibération*

1. L'Assemblée prend à l'unanimité la décision de transférer le siège social actuel (6, rue Heine, L-1720 Luxembourg) au 32, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Pour extrait conforme, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour inscription

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2001, vol. 548, fol. 19, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05713/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**PETULA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 65.300.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2001, vol. 548, fol. 49, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

## AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau ..... - 18.910.280,- ITL

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2001.

Signature.

(05714/802/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**PLETOR HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 52.731.

*Réunion du Conseil d'Administration du 21 décembre 2000*

Le Conseil d'Administration, composé de MM. Jean Reuter, Francis Clausse et Eric Schaack, décide à l'unanimité de nommer Monsieur Jean Reuter administrateur-délégué.

La société est engagée par deux administrateurs conjointement ou par l'administrateur-délégué individuellement.

Luxembourg, le 21 décembre 2000.

J. Reuter / F. Clausse / E. Schaack

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2001, vol. 548, fol. 36, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05720/517/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

**PHARMACIA ENTERPRISES S.A., Société Anonyme,  
(anc. PHARMACIA & UPJOHN S.A.).**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 50.712.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 18 décembre 2000*

Il résulte des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire du 18 décembre 2000:

\* que Monsieur Lennart Olving a démissionné de sa fonction d'administrateur de la société, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001 et qu'il a été donné décharge de son mandat;

\* que le nombre des administrateurs est porté à onze (11);

\* que sont nommés nouveaux administrateurs de la société, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001:

1. M. Christopher C. Beller, administrateur de WORDLWIDE TAX PLANNING, demeurant à 6, Carla Ann Ct, Flanners, New Jersey, (USA);

2. M. Redgy Cook, Vice-Président du Groupe, demeurant au 5255, old Colony Roa, Portage, MI, 49024 (USA)

3. M. Apet Iskanderian, administrateur de sociétés, demeurant à 23, Dickenson Road, Basking Ridge, NJ 07920 (USA)

4. M. Len Poole, administrateur de sociétés, demeurant à 24, Gainsborough avenue, St Albans, Hertfordshire, AL1 4NL (UK);

5. Mme Alexandra van Horne, Vice-Président et Trésorière, demeurant à 350 W. 57th Street, Apt. 18 C, New York, New York 10012, (USA);

6. M. Hans Söderholm, Vice-Président du Groupe, demeurant à 202, Cretviw Road, Bridgewater New Jersey, 08807 (USA).

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale annuelle appelée à délibérer sur les comptes annuels au 31 décembre 2000.

Luxembourg, le 16 janvier 2001.

Pour PHARMACIA ENTERPRISES S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2001, vol. 548, fol. 44, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(05715/250/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

**PHONAC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 22, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 12.859.

**DISSOLUTION**

L'an deux mille, le vingt-huit décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

LIAC, S.à r.l., une société établie et ayant son siège social à L-2311 Luxembourg, 25, avenue Pasteur, représentée par son gérant Monsieur Klaus-Peter Weinert.

Laquelle comparante, représentée comme il est dit ci-dessus, a exposé au notaire et l'a prié d'acter que:

- la société à responsabilité limitée PHONAC, S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-1610 Luxembourg, 22, avenue de la Gare, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 12.859 (ci-après la «Société»), a été constituée par acte reçu par Maître Marc Elter, alors notaire de résidence à Junglinster, en date du 21 mars 1975, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 105 du 26 juin 1975 et les statuts ont été modifiés par le prédit notaire, en date du 27 octobre 1980, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 287 du 11 décembre 1980 et par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 27 décembre 1989, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 266 du 6 août 1990;

- la Société a actuellement un capital social de LUF 500.000,- (cinq cent mille francs luxembourgeois), représenté par 500 (cinq cents) parts sociales, d'une valeur nominale de LUF 1.000,- (mille francs luxembourgeois) chacune, entièrement libérées;

- la comparante s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des parts sociales de la Société, tel qu'il résulte du registre des parts sociales la Société soumis au notaire;

- par la présente, la comparante en tant qu'associé unique prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat;

- la comparante déclare qu'elle a pleine connaissance des statuts de la Société et qu'elle connaît parfaitement la situation financière de la Société;

- la comparante, en sa qualité de liquidateur de la Société, déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de ladite société a été payé ou provisionné et que l'associé unique s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée;

- l'associé unique donne décharge pleine et entière aux gérants pour leur mandat jusqu'à ce jour;

- les documents et pièces relatives à la Société resteront conserver durant cinq ans à L-2311 Luxembourg, 25, avenue Pasteur.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société PHONAC, S.à r.l.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire la présente minute.

Signé: K-P. Weinert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2001, vol. 127S, fol. 85, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): Muller.*

Pour expédition délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signé par Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, en remplacement de son collègue Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent.

Luxembourg, le 15 janvier 2001.

P. Bettingen.

(05716/230/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

### **PIET LUYS INDUSTRIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 33.901.

Le bilan arrêté au 31 décembre 1999, enregistré à Remich, le 10 janvier 2001, vol. 176, fol. 54, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 15 janvier 2001.

*Pour PIET LUYS INDUSTRIES S.A.*

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(05717/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---

### **SEFIGEST, Société Anonyme Holding.**

#### EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire, tenue en date du 8 janvier 2001 que:

#### *Délibération*

Suite à une erreur de frappe, l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 5 mai 2000 a affecté de manière erronée le résultat de l'exercice 1999. L'Assemblée Générale Extraordinaire décide donc à l'unanimité de modifier l'affectation du résultat au 31 décembre 1999 afin qu'elle aie la teneur suivante:

L'Assemblée décide d'affecter le bénéfice de l'exercice au 31 décembre 1999 de euros 532.658.82,-, de la façon suivante:

- Réserve légale . . . . .	26.631.94,- EUR
- Réserve disponible. . . . .	506.026.88,- EUR

Ces modifications ont un effet rétroactif à la date du 5 mai 2000.

Pour extrait conforme, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2001.

Pour inscription

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2001, vol. 548, fol. 19, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(05765/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2001.

---